



SECURITY COUNCIL

CONSEIL DE SÉCURITÉ

OFFICIAL RECORDS

THIRD YEAR

Nos. 16-35

(241st-260th meetings
5 February-2 March 1948)

PROCÈS-VERBAUX OFFICIELS

TROISIÈME ANNÉE

N^{os} 16-35

(241^e à 260^e séances
5 février-2 mars 1948)

TWO HUNDRED AND FORTY- FIRST MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Thursday, 5 February 1948, at 2.30 p.m.*

President: General McNAUGHTON (Canada).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Belgium, Canada, China, Colombia, France, Syria, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

1. Provisional agenda (document S/Agenda 241)

1. Adoption of the agenda.
2. India-Pakistan question:
 - (a) Letter dated 1 January 1948 from the representative of India addressed to the President of the Security Council concerning the situation in Jammu and Kashmir (document S/628).¹
 - (b) Letter dated 15 January 1948 from the Minister for Foreign Affairs of Pakistan addressed to the Secretary-General concerning the situation in Jammu and Kashmir (document S/646).²
 - (c) Letter dated 20 January 1948 from the Minister for Foreign Affairs of Pakistan addressed to the President of the Security Council (document S/655).³

2. Adoption of the Agenda

The agenda was adopted.

¹ See *Official Records of the Security Council, Third Year, Supplement for November 1948, pages 139-144.*

² *Ibid.*, pages 67-87.

³ *Ibid.*, No. 6, 231st meeting.

DEUX CENT QUARANTE ET UNIÈME SÉANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le jeudi 5 février 1948, à 14 h. 30.*

Président: Le général McNAUGHTON (Canada).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie, France, Syrie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique.

1. Ordre du jour provisoire (document S/Agenda 241)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question Inde-Pakistan:
 - a) Lettre, en date du 1^{er} janvier 1948, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Inde, au sujet de la situation dans l'État de Jammu et Cachemire (document S/628).¹
 - b) Lettre, en date du 15 janvier 1948, adressée au Secrétaire général par le Ministre des affaires étrangères de Pakistan, au sujet de la situation dans l'État de Jammu et Cachemire (document S/646).²
 - c) Lettre, en date du 20 janvier 1948, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères du Pakistan (document S/655).³

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, troisième année, supplément de novembre 1948, pages 139 à 144.*

² *Ibid.*, pages 67 à 87.

³ *Ibid.*, n^o 6, 231^e séance.

3. Continuation of the discussion of the India-Pakistan question

At the invitation of the President, Mr. N. Gopaldaswami Ayyangar, representative of India, and Sir Mohammed Zafrullah Khan, representative of Pakistan, took their places at the Council table.

The PRESIDENT: At the time of adjournment of the 240th meeting of the Security Council yesterday, we were engaged in a discussion of the statements of the representatives of India and Pakistan in relation to the various proposals before us concerning this item of our agenda, and we had heard the statements of the representatives of Argentina and the United States. We shall now continue the discussion.

Mr. TSIANG (China): Before going into the substance of the questions under discussion, I should like to offer a suggestion in regard to our procedure. We have heard lengthy statements from the representatives of India and Pakistan, and we are now in the course of a general discussion. I suggest that at the conclusion of this general discussion the President again enter into direct conversations with the representatives of India and Pakistan to explore the possibility of narrowing the differences and of finding new solutions which would be acceptable to both parties.

With regard to the substance of the questions under discussion, when I last spoke in the Security Council on the draft resolutions submitted by the representative of Belgium [*documents S/661 and S/662*], I was under the erroneous impression that they had been agreed to by the representatives of India and Pakistan. I have learned that this is not the case. However, I do not mean to suggest that today I intend to withdraw my support of the draft resolutions. I find that those draft resolutions, while going in the right direction, may not meet the case and, therefore, require further consideration. Some parts might be amplified and other parts modified.

The suggestion has been made that an interim regime be set up in Kashmir. If the President should accept my suggestion for the two parties to enter into direct negotiations, the suggestion of an interim regime might be explored in detail during these private conversations.

I would, however, make a further suggestion in relation to this matter. In view of the constitutional relationship, it might be that the representative of India would find it difficult to make Kashmir accept the suggestion of an interim government. In that case, we shall again find ourselves deadlocked, without any further possibilities as to a solution.

An interim regime is, in fact, a government limited as to time. A government today performs a multitude of functions. What we are interested in is that the plebiscite to be conducted in the State of Jammu and Kashmir should be really free. In that case, is it necessary for the Security Council to recommend that an entire new regime should be set up? Furthermore, the question of the competence of the Security Council might be raised with regard to that suggestion. Therefore, I suggest that the Security Council try to provide electoral machinery under which a free plebiscite

3. Suite de la discussion sur la question Inde-Pakistan

Sur l'invitation du Président, M. N. Gopaldaswami Ayyangar, représentant de l'Inde, et Sir Mohammed Zafrullah Khan, représentant du Pakistan, prennent place à la table du Conseil.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Lorsque nous avons levé la 240^e séance du Conseil de sécurité, hier, nous étions engagés dans une discussion au sujet des déclarations des représentants de l'Inde et du Pakistan, portant sur les diverses propositions dont nous sommes saisis à propos du point qui figure à notre ordre du jour, et nous avons entendu les déclarations des représentants de l'Argentine et des États-Unis. Nous poursuivons maintenant le débat.

M. TSIANG (Chine) (*traduit de l'anglais*): Avant d'aborder le fond des questions que nous examinons, je voudrais présenter une suggestion à propos de la procédure. Nous avons entendu de longues déclarations des représentants de l'Inde et du Pakistan, et nous entamons maintenant une discussion générale. Je suggère qu'à l'issue de cette discussion générale, le Président reprenne les conversations directes avec les représentants de l'Inde et du Pakistan, afin d'examiner la possibilité de réduire la portée du désaccord et de trouver des solutions nouvelles qui seraient acceptables pour les deux parties.

En ce qui concerne le fond des questions que nous examinons, lorsque j'ai pris pour la dernière fois la parole au Conseil de sécurité sur les projets de résolution soumis par le représentant de la Belgique [*documents S/661 et S/662*] j'étais sous l'impression erronée qu'ils avaient obtenu l'accord des représentants de l'Inde et du Pakistan. Or, je viens d'apprendre que ce n'est pas le cas. Je ne veux cependant pas suggérer que je retire aujourd'hui mon appui à ces projets de résolution. J'estime que ces projets, bien qu'ils représentent un pas dans la bonne voie, ne sont pas suffisants et exigent en conséquence un examen plus approfondi. On pourrait en amplifier certaines parties et en modifier d'autres.

On a suggéré d'établir au Cachemire un régime provisoire. Si le Président accepte ma proposition, visant à ce que les deux parties engagent des négociations directes, on pourrait étudier en détail au cours de ces conversations privées la question du régime provisoire.

Je voudrais, cependant, faire une autre suggestion à propos de cette question. Il est possible qu'en raison des relations constitutionnelles qui sont ici en jeu, le représentant de l'Inde éprouve quelques difficultés à faire accepter par le Cachemire la proposition tendant à établir un gouvernement provisoire. Dans ce cas, nous nous trouverons de nouveau dans une impasse, sans aucune autre possibilité d'en sortir.

Un régime provisoire est, en fait, un gouvernement limité dans le temps. Un gouvernement accomplit aujourd'hui une multitude de fonctions. Ce qui nous intéresse, est que le plébiscite qui doit être organisé dans l'État de Jammu et Cachemire soit réellement libre. Étant donné ces circonstances, est-il nécessaire que le Conseil de sécurité recommande de créer un régime entièrement nouveau? En outre, à propos de cette suggestion, la question de la compétence du Conseil de sécurité pourrait être invoquée. Je propose donc que le Conseil de sécurité essaie de mettre sur

could be carried out. Instead of embracing all the functions of the government, we should concentrate on that aspect which concerns us: that is, the plebiscite. I also suggest that a further canvass be made of the parties in the private talks which I hope will be conducted after this general discussion.

Another idea occurs to me. Both the representative of India and the representative of Pakistan have stressed the urgency of the situation. They wish their problems solved as soon as possible. Now it is clear that the fighting should be stopped as soon as possible. It seems to me that the Security Council might well recommend to the Government of Pakistan that its legal and moral influence should be thrown in the direction of pacification, and that the tribesmen should be stopped from further fighting.

I do not think that sort of recommendation is sufficient by itself from both a factual and a psychological standpoint. I would therefore add the further recommendation that the Security Council appeal to the Government of India to withdraw its troops progressively from Kashmir.

In regard to the question of the restoration of peace, as well as in regard to the conduct of the plebiscite, I suggest that after the fundamental principles have been determined in the Security Council, we leave large discretionary powers to the Commission of the Security Council on the Jammu and Kashmir question, which will be in touch with the personalities, movements and groups in India and Pakistan, and which might, on the spot, discover a solution—practical, technical procedures—in line with the principles decided upon here, which the Security Council, from a distance, cannot produce.

MR. DE LA TOURNELLE (France) (*translated from French*): The representatives of India and Pakistan have dwelt at some length on their present dispute with regard to Kashmir. Each has attributed to the other the responsibility for the violence endured by the Hindu, Moslem and Sikh populations. Each accuses its neighbour of having started the communal disturbances which have ravaged certain parts of India.

At the time of drafting the report of the Commission of Investigation concerning Greek Frontier Incidents [*document S/360*] and during the Security Council's discussions of that report, the French delegation maintained that the establishment of responsibility for the Balkan disturbances was relatively unimportant, and that the Council's only duty was to work out a plan of pacification which would assure that part of Europe of a peaceful future. It seems to me that this wise attitude should be followed in our study of the Kashmir question, and that the Security Council should try to put before the parties concerned, for their voluntary acceptance, a suitable solution to end the dispute which separates them. Such a solution is a matter of urgency because this dispute might, by maintaining an enormous population in a state of exasperation, endanger millions of members of minorities scattered throughout the two States, Hindus in Pakistan and Moslems in India.

plie le système électoral permettant d'organiser un plébiscite libre. Plutôt que de prévoir toutes les fonctions du gouvernement, nous devrions concentrer nos efforts sur l'aspect qui nous concerne, c'est-à-dire le plébiscite. Je suggère également que la question soit examinée de manière plus approfondie par les parties intéressées au cours des conversations privées qui, je l'espère, auront lieu après ce débat général.

Il me vient une autre idée. Les représentants de l'Inde et du Pakistan ont souligné l'urgence de la situation. Ils désirent voir leurs problèmes résolus aussi rapidement que possible. Il est maintenant clair qu'il doit être mis fin aux combats dans le plus bref délai. Il me semble que le Conseil de sécurité pourrait bien recommander au Gouvernement du Pakistan d'user de son influence juridique et morale en faveur de la pacification et d'empêcher les membres des tribus de poursuivre la lutte.

Je ne pense pas qu'une recommandation de ce genre soit suffisante ni du point de vue pratique, ni du point de vue psychologique. C'est pourquoi je voudrais encore recommander que le Conseil de sécurité demande au Gouvernement de l'Inde de retirer progressivement ses troupes du Cachemire.

En ce qui concerne la question du rétablissement de la paix et celle de l'organisation du plébiscite, je suggère qu'une fois les principes fondamentaux déterminés par le Conseil de sécurité, celui-ci laisse de larges pouvoirs discrectionnaires à la Commission du Conseil de sécurité pour la question de l'État de Jammu et Cachemire; cette Commission sera en contact avec les personnalités, les mouvements et les groupements intéressés dans l'Inde et au Pakistan et pourra, sur place, trouver une solution — c'est-à-dire des procédés pratiques et techniques — conforme aux principes établis ici et que le Conseil de sécurité ne peut formuler de si loin.

M. DE LA TOURNELLE (France): Les représentants de l'Inde et du Pakistan se sont longuement étendus sur l'origine du différend qui les sépare actuellement à propos de l'État du Cachemire. Ils ont rejeté l'un sur l'autre les responsabilités encourues à l'occasion des sévices endurés tour à tour par les populations hindoue, musulmane et sikh. Chacun accuse en effet son voisin d'être à l'origine des troubles entre communautés qui ont désolé certaines régions de l'Inde.

Lors de la rédaction du rapport de la Commission d'enquête sur les incidents survenus le long de la frontière grecque [*document S/360*], puis lors de la discussion de ce rapport devant le Conseil de sécurité, la délégation française avait soutenu qu'il importait peu d'établir les responsabilités des troubles dans les Balkans et que le seul devoir de la Commission était d'élaborer un plan qui apaisât les esprits afin d'assurer à cette zone de l'Europe un avenir pacifique. Il m'apparaît que cette sage position est également celle qu'il convient de prendre dans l'étude de la question du Cachemire, et que le Conseil de sécurité doit s'attacher à proposer au libre accord des parties des solutions convenables pour mettre fin au différend qui les divise, solutions urgentes, puisque ce différend est de nature à altérer, par l'exaspération qu'il entretient dans des foules immenses, le sort de millions de minoritaires disséminés dans les deux États, Hindous au Pakistan, musulmans dans l'Union indienne.

My delegation thinks that the organization of a free plebiscite in Jammu and Kashmir would be the most effective and possibly the only means of stopping hostilities in those States, as it would give the population the assurance that they would be free to decide their own fate. Our main preoccupation, therefore, should be the organization of a plebiscite.

The question of the Maharaja's sovereignty and susceptibilities, and of the incompetence of the United Nations or of the Security Council to interfere in the domestic affairs of Kashmir by calling for a plebiscite, has been discussed at length. The previous speakers emphasized that in their opinion a plebiscite would in no way prejudice the Maharaja's personal position or his sovereignty. I agree with this view.

It should also be pointed out that before the partition of the sub-continent on 15 August last, the sovereignty of the Maharaja of Kashmir was limited, since Great Britain held suzerainty over Kashmir.

The Indian representative stressed that Kashmir's accession to India was only accepted by his Government on condition that a popular referendum should be held to ratify the sovereign's decision. It follows that the Security Council would in no way be interfering in Kashmir's domestic affairs if it decided to assist India in the execution of an undertaking subscribed to by both Kashmir and India.

I should like to add a brief comment regarding the organization of the plebiscite. The Belgian draft resolution which was submitted to us on 29 January last stipulates that the plebiscite should be held under the auspices and control of the Security Council. In my opinion, the present conditions in Kashmir call for the use of this authority and control. It is clear from the statements of both parties that Kashmir is being ravaged by a war which has all the characteristics of a civil war but in which foreign elements are intervening.

As I pointed out earlier in my statement, it would certainly be vain to try to determine whether part of the population has joined these foreign aggressors or whether the latter have come to the aid of their racial and religious brethren whom they consider to be in danger.

On the other hand it is our duty to remove these aggressors and to force them to return to their own territory, and to guarantee the indigenous population the right to express its preference freely.

The lawful Government of Kashmir, whatever the outstanding qualities or the patriotism of its chief, Sheikh Abdullah, when faced with the harsh necessities of civil war, wields an authority which might be disputed by a large section of the population, were the results of the plebiscite to favour its views. The simplest solution, therefore, would be to set up a provisional government which would hold office while the plebiscite was being prepared and held, and would later disappear.

In my opinion such a provisional government would have to be a coalition government composed

Ma délégation estime que l'organisation d'un libre plébiscite dans l'État de Jammu et Cachemire paraît être le moyen le plus efficace et peut-être même le seul qui puisse arrêter les hostilités à l'intérieur de cet État, car ainsi l'assurance serait donnée aux populations qu'elles disposeraient librement de leur sort. Il s'ensuit que l'organisation du plébiscite doit retenir toute notre attention.

Il a été longuement question de la souveraineté du Maharadjah, de ses susceptibilités et de l'incompétence de l'Organisation des Nations Unies ou du Conseil de sécurité pour évoquer, à l'occasion du plébiscite, la situation intérieure du Cachemire. Les représentants qui ont pris la parole avant moi ont souligné qu'à leur avis le plébiscite ne mettait en cause ni la personne, ni la souveraineté du Maharadjah. Je m'associe à cette opinion.

Il convient, en outre, de faire remarquer que le Maharadjah du Cachemire ne disposait que d'une souveraineté restreinte, avant l'acte de partage de la péninsule du 15 août dernier, puisque le Royaume-Uni exerçait une suzeraineté sur le Cachemire.

Le représentant de l'Inde a souligné devant nous que le rattachement du Cachemire à l'Inde n'avait été accepté par ce Gouvernement que sous la réserve d'une consultation populaire qui devrait ratifier la décision du souverain. Il en ressort que le Conseil de sécurité ne se livre à aucune immixtion dans les affaires intérieures du Cachemire s'il estime nécessaire de prêter son concours à l'Union indienne, pour l'exécution d'un engagement souscrit par le Cachemire et par l'Inde.

Je voudrais ajouter une courte remarque sur les conditions de l'organisation du plébiscite. Le projet de résolution belge qui nous a été présenté le 29 janvier dernier stipule que le plébiscite aura lieu sous l'autorité et sous le contrôle du Conseil de sécurité. Les conditions qui règnent actuellement au Cachemire me paraissent rendre nécessaires cette autorité et ce contrôle. Il résulte, en effet, des exposés des deux parties que cet État est ravagé par une guerre qui a les caractères d'une guerre civile, mais à laquelle se joignent des éléments étrangers au territoire.

Comme je l'ai indiqué au début de mon exposé, il est sans doute vain de chercher à déterminer si une partie de la population s'est jointe à des agresseurs étrangers ou si ce sont, au contraire, ces derniers qui sont accourus au secours de frères de race ou de religion qu'ils estimaient être en danger.

En revanche, nous avons le devoir d'éloigner ces agresseurs, de les contraindre à rentrer dans leur territoire et de garantir à la population autochtone la libre détermination de ses préférences.

Le Gouvernement légal du Cachemire, quelles que soient les qualités éminentes et quel que soit le patriotisme de son chef, le cheik Abdullah, lorsqu'il est contraint de faire face aux dures nécessités d'une guerre civile, exerce une autorité qui risquerait d'être contestée par une vaste partie de la population si les résultats du plébiscite étaient favorables à sa thèse. La solution la plus simple serait donc d'instituer pendant la préparation du plébiscite, et tant que celui-ci durera, un gouvernement intérimaire qui s'effacerait ensuite.

A mon avis, ce gouvernement intérimaire devrait être un gouvernement de coalition, dans lequel

of the chiefs of both the National Conference and the Moslem Conference. This government, acting under the authority and control of the Security Council, would be alone responsible for taking any steps necessary for the holding of the plebiscite.

The French delegation earnestly hopes that, once the Kashmir dispute has been settled, the solution of other outstanding questions between India and Pakistan will be greatly eased.

Mr. NOEL BAKER (United Kingdom): I am very glad that we are now entering upon this debate on the substance of the settlement which, we hope, will be reached in the question of Kashmir. I am grateful for the speeches of those representatives who have preceded me, and for those of the representatives of India and Pakistan with which the discussion opened. I do not complain at all that in their speeches both parties made charges and counter-charges concerning raids on their own territory from the other side, and about killings which have taken place. I think that it was right for them to make those charges and counter-charges, even now when we are considering the substance, because it shows that the situation with which we are dealing is still dangerous in the extreme.

It is my conviction that raids and incidents will continue to occur until the question of Kashmir has been disposed of by the Security Council. Several incidents were cited here of which I have heard accounts given by both sides, and on which I have received independent reports. I could give an explanation of what occurred—an explanation which might make it appear that the blame on one side or the other was much less than might be thought at first sight. The explanation would show that in reality the incidents were due to an overriding fear. And, so long as fear dominates the minds of the peoples in that area of the Punjab and of Kashmir, incidents will continue and the situation will remain extremely grave.

We have embarked on the discussion of the substance of the question as to how we can stop the fighting, and I hope that we shall not cease to deal with this subject until we have evolved a scheme which will do the job. I have the greatest sympathy with the viewpoint from which the representative of India started. In response to a remark that fell from him about ten days ago, I said that the Security Council must be careful not to leave itself open to the charge of fiddling with phrases while Kashmir burned. That was made a headline in the Indian papers, "Council fiddles while Kashmir Burns", but I would not admit the charge so implied. Nevertheless, we must stop the fighting and we must stop it soon.

There has been some question as to what "stopping the fighting" means. Does it simply mean that India asks Pakistan to do its duty in closing the frontier, removing intruders, preventing the incursions of the tribesmen, and cutting off supplies, and that then the Indian Army can easily finish off the rest? I feel sure that the representative of the United States was right when he said that that is not what the Indian delegation

siégeraient, à côté des chefs de la Conférence nationale, des chefs de la Conférence musulmane. C'est à ce gouvernement seul qu'il appartiendrait, sous l'autorité et le contrôle du Conseil de sécurité, de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution du plébiscite.

La délégation française a le ferme espoir que, le différend du Cachemire ayant été réglé, la solution des autres questions pendantes entre l'Union indienne et le Pakistan en serait grandement facilitée.

M. NOEL BAKER (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Je suis très heureux que nous engagions maintenant le débat sur le fond de la question du règlement auquel, je l'espère, nous aboutirons en ce qui concerne le Cachemire. Je suis reconnaissant de leurs interventions aux représentants qui m'ont précédé et aux représentants de l'Inde et du Pakistan, qui ont ouvert la discussion. Je ne me plains pas de ce que, dans ces interventions, les deux parties aient fait des accusations et des contre-accusations au sujet des incursions de l'adversaire sur leur territoire et des massacres qui ont eu lieu. Je crois qu'ils étaient en droit de faire ces accusations et ces contre-accusations, même en ce moment où nous examinons le fond de la question, parce que cela montre que nous avons ici affaire à une situation qui est toujours d'un danger extrême.

Je suis convaincu que les raids et les incidents continueront à se produire jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait réglé la question du Cachemire. On a cité ici plusieurs incidents dont j'ai entendu les comptes rendus des deux parties et au sujet desquels j'ai reçu des rapports neutres. Je pourrais donner une explication de ce qui s'est produit — explication qui montrerait que la responsabilité de l'une ou de l'autre partie est bien moindre qu'on n'aurait pu le croire à l'origine. Cette explication montrerait qu'en réalité c'est à une peur insurmontable qu'ont été dus ces incidents. Et aussi longtemps que la peur dominera les esprits des peuples de cette région du Pendjab et du Cachemire, les incidents continueront et la situation demeurera extrêmement grave.

Nous nous sommes engagés dans la discussion du fond de la question de savoir comment arrêter le combat, et j'espère que nous n'arrêterons pas nos efforts tant que nous n'aurons pas abouti à un plan satisfaisant. Je comprends parfaitement le point de vue exposé par le représentant de l'Inde au début de la discussion. En réponse à une remarque qu'il a faite il y a une dizaine de jours, j'ai dit que le Conseil de sécurité doit prendre soin de ne pas se prêter aux reproches de jongler avec des mots pendant que le Cachemire brûle. Cette remarque a été reprise en manchette dans les journaux de l'Inde, sur lesquels on lisait : « Le Conseil de sécurité jongle avec des mots pendant que le Cachemire brûle » ; mais je ne pense pas que nous méritions ce reproche. Nous devons cependant mettre fin à la lutte, et cela rapidement.

On a posé la question de savoir ce que signifie « mettre fin à la lutte ». Cela signifie-t-il simplement que l'Inde doit demander au Pakistan de faire son devoir en fermant la frontière, en chassant les envahisseurs, en prévenant les incursions des membres des tribus, en leur coupant les vivres pour permettre alors à l'armée indienne d'achever aisément la besogne? Je suis certain que le représentant des États-Unis avait raison lorsqu'il a dit

wants. It wants a total stoppage of all acts of violence, and wants it now.

Can that result be achieved by the sort of action which it has been suggested that Pakistan should take, and by that alone? We are dealing with issues so grave that each of us must speak with full sincerity and with a full sense of responsibility for his words. It is my own view that the Security Council has never had a question of such magnitude as this, a question having such vast implications for the future of mankind. We must say what we really think.

The representative of India quoted an article from *The Times* of London of 26 January. It is a very remarkable article. I read it and marked it—I have a copy before me now—before the representative of India referred to it at all. I know that *The Times* never sends men who have not the highest experience on such jobs as this, and I have every reason to believe that the authority of this writer is very great. In any case, he was quoted—and quoted with approval—by the representative of India.

What is the meaning of the article? Taken as a whole, what does it say? It says that unless the Security Council reaches a solution of the Kashmir question which seems just to all, we shall not only not stop the fighting, but we shall provoke a far worse conflict than now exists because we shall bring down a new influx of the tribes.

I say with all conviction that the representative of India is quite right when he says that in getting a settlement, Pakistan must take strong action in this matter; that the Security Council must make it possible for Pakistan, in conjunction with India, to do so. We want a real total stoppage now, without further bloodshed, without more killing of the insurgents, whose votes, after all, we want in the plebiscite when it comes, our aim being to secure a responsible government, as the representative of India has stated. We must get such a scheme. The question is how to do it.

I was in warm agreement with much that was stated by the representative of China a few moments ago. I was not in full agreement with what he said about our Commission. I do not believe that we could pass a few resolutions here, send the Commission out, and get a stoppage of the fighting. I think all my experience—and certainly all the information which I have received—tells me that it will be far easier in the Security Council itself to obtain the agreement and the concessions which may be required on the part of both sides.

What is the substance of the agreement? In the first place, there is Pakistan's duty in the matter of cutting off supplies, of stopping the tribesmen from coming in, of stopping their own volunteers, and of encouraging the insurgents to stop. There is the problem of getting those who have gone into Kashmir to come out of it. There is the problem of keeping order afterwards inside Kashmir.

que ce n'est pas là ce que veut la délégation indienne. Ce qu'elle veut, c'est la cessation complète de tous les actes de violence, et elle la veut dès maintenant.

Peut-on aboutir à ce résultat par le genre de mesures que l'on a proposé de faire prendre par le Pakistan, et par ces mesures seules? Nous avons affaire à des problèmes si graves que chacun de nous doit parler avec une entière sincérité et un sentiment profond de la responsabilité de ses paroles. Je suis personnellement d'avis que le Conseil de sécurité ne s'est jamais trouvé appelé à examiner une question d'une telle ampleur et dont les conséquences soient aussi vastes pour l'avenir de l'humanité. Nous devons dire ce que nous pensons réellement.

Le représentant de l'Inde a cité un article du *Times* de Londres en date du 26 janvier. Il s'agit d'un article fort remarquable. Je l'avais lu et annoté, avant que le représentant de l'Inde ne l'eût mentionné, et j'en ai une copie devant moi en ce moment. Je sais que le *Times* ne confie pas de missions de ce genre à des hommes qui n'ont pas la plus grande expérience, et j'ai toutes les raisons de croire que l'auteur de cet article jouit d'une autorité considérable. De toute façon, le représentant de l'Inde l'a cité en l'approuvant.

Quel est le sens de cet article? Que dit-il dans son ensemble? Il dit qu'à moins que le Conseil de sécurité ne trouve à la question du Cachemire une solution qui paraîtra juste à tous, non seulement nous n'arrêterons pas le combat, mais nous provoquerons un conflit bien pire que celui qui existe maintenant, parce que nous amènerons un nouvel afflux des tribus.

Je dis en toute conviction que le représentant de l'Inde a tout à fait raison lorsqu'il déclare que, dans ses efforts en vue d'un règlement, le Pakistan doit prendre des mesures énergiques en la matière et que le Conseil de sécurité doit donner au Pakistan la possibilité de prendre ces mesures de concert avec l'Inde. Nous voulons maintenant un arrêt total et réel des combats, sans autre effusion de sang, sans autres massacres des insurgés dont, en fin de compte, nous désirons le vote dans le plébiscite lorsque celui-ci aura lieu; notre but, comme l'a dit le représentant de l'Inde, est de créer un gouvernement responsable. Nous devons établir un plan, mais comment le faire?

J'ai approuvé chaleureusement la plupart des arguments qu'a présentés tout à l'heure le représentant de la Chine, mais je ne suis cependant pas tout à fait d'accord avec lui sur ce qu'il a dit de la Commission que nous avons créée. Je ne pense pas que nous puissions prendre ici quelques résolutions, envoyer la Commission sur place et aboutir à un arrêt de la lutte. Toute mon expérience, et en tous cas toutes les informations que j'ai reçues, m'indiquent qu'il sera beaucoup plus facile au Conseil de sécurité lui-même d'obtenir des deux parties l'accord et les concessions qu'elles peuvent être appelées à faire.

Quels sont donc les éléments de cet accord? En premier lieu, il est du devoir du Pakistan d'arrêter le ravitaillement, d'empêcher les membres des tribus et ses propres volontaires d'entrer au Cachemire et d'encourager les insurgés à mettre fin à leurs activités. Il s'agit de faire sortir du Cachemire ceux qui y sont entrés; il s'agit aussi de maintenir l'ordre au Cachemire une fois qu'il aura été rétabli.

It is my belief that those tasks can be accomplished only by the co-operation and the joint action of the two Governments, with the help of the Security Council in any way in which it can be given usefully. However, as the representative of the United States stated in the first speech which he made on this subject, we must add a political arrangement to that which will inspire confidence, an arrangement that will persuade all the parties to this unhappy fighting that it ought to end.

The members of the Security Council already have made a good many suggestions as to what is needed. We have spent our leisure moments, such as we are allowed in this hospitable city, in reading the verbatim records of our discussions up to now. In the verbatim record of the 235th meeting, held on 24 January, we find proposals concerning the conditions of the plebiscite. We find proposals that the plebiscite should be organized by and under the authority of the Security Council. We find proposals that there should be an interim administration recognized as free from the smell of brimstone, not involved in the present fighting, and as impartial and perfect as two great countries like India and Pakistan can make it. We find proposals for adequate arrangements for *émigrés* to come home, arrangements that will give those *émigrés* confidence that they will be all right when they get home, arrangements which will induce them to start on their journey homeward, arrangements for the freedom of the ballot, arrangements for the maintenance of order under the law. We find proposals with regard to all those points.

In this debate we have had further elaboration with regard to some of those proposals. I am in broad agreement with what has been said by the members of the Security Council. I do not believe we shall avert a war unless we can get a scheme founded on the propositions which have been put forward.

Of course, the vital part of this, the part to which everything else leads, is, as the representative of China so rightly urged just now, and as the representative of Argentina urged with great force yesterday [240th meeting], the plebiscite itself. We have had much discussion as to whether we shall consider first the plebiscite or the stopping of the war, whether we shall consider the plebiscite and work backwards, or whether we shall consider the stopping of the war and work forward. We always have come to the same conclusion, and all the speeches which have been made during this present debate have brought us to that conclusion: that we must consider the whole thing together.

I repeat, as so many others have said before, that if the combatants are now to cease the carnage, they must know what is to happen when they do. They are risking their lives because they believe it is better to die than to surrender. We have to remove the basis of that belief. The plebiscite is the vital part of the whole settlement. It was suggested yesterday—and I have the exact words—“that the conduct of the plebiscite was not really the business of the United Nations; that it really did not concern the United Nations; that, after all, the holding of it was a matter for the Government and the people of Jammu and Kashmir”.

Je suis convaincu que ces tâches ne peuvent être accomplies que par la coopération et l'action commune des deux Gouvernements, et avec l'aide du Conseil de sécurité offerte sous toute forme qui peut être utile. Mais il faut, de plus, comme l'a déclaré le représentant des États-Unis dans sa première intervention à ce sujet, que soit conclu un accord politique qui inspire la confiance et qui persuade toutes les parties à ce combat désastreux de la nécessité de le terminer.

Les membres du Conseil de sécurité ont déjà fait de nombreuses suggestions sur ce qu'il y a lieu de faire. Nous avons passé les moments de loisir qui nous sont laissés dans cette ville hospitalière à lire les comptes rendus sténographiques de nos débats précédents. Dans le compte rendu sténographique de la 235^e séance, tenue le 24 janvier, nous trouvons des propositions concernant les conditions du plébiscite. Nous trouvons des propositions en vue de l'organisation du plébiscite par le Conseil de sécurité, et sous son autorité. Nous trouvons des propositions en vue de l'établissement d'une administration provisoire qui « ne sente pas le soufre », qui ne soit pas mêlée au combat actuel et qui soit aussi impartiale et parfaite que sauront la créer deux grands pays comme l'Inde et le Pakistan. Nous trouvons des propositions en vue de mesures appropriées permettant aux émigrés de rentrer chez eux, qui leur donneront l'assurance qu'une fois rentrés ils seront en sécurité, et qui les induiront à prendre le chemin du retour; des dispositions pour la liberté du vote et pour le maintien de la paix en vertu de la loi. Nous trouvons des propositions sur tous ces points.

Nous avons, au cours de ces débats, entendu développer certaines des propositions. J'approuve, d'une façon générale, les exposés des membres du Conseil de sécurité. Je ne crois pas que nous saurons prévenir une guerre, à moins que nous n'établissions un plan fondé sur les propositions que l'on nous a soumises.

Naturellement, le nœud de la question, auquel mène tout le reste, ainsi que vient de le souligner si pertinemment le représentant de la Chine et comme l'a souligné avec tant de force hier le représentant de l'Argentine [240^e séance], est le plébiscite lui-même. Nous avons assisté à des débats prolongés sur ce qui devrait intervenir en premier lieu, le plébiscite ou la cessation des hostilités; s'il fallait d'abord examiner la question du plébiscite et procéder en marche arrière, ou s'il fallait examiner la question de la cessation des hostilités et aller de l'avant. Nous sommes toujours arrivés à la même conclusion, et toutes les interventions qui ont eu lieu au cours de nos débats nous y ont conduits: il faut envisager la question dans son ensemble.

Je répète ce que bien d'autres ont dit avant moi, à savoir que si les combattants cessent maintenant le carnage, ils doivent savoir ce qui se passera après. Ils risquent leur vie parce qu'ils croient qu'il vaut mieux mourir que de se rendre. Nous devons détruire cette conviction à la base. Le plébiscite est partie essentielle de toute la question du règlement. On a suggéré hier — et j'ai ici les termes exacts — « que l'organisation du plébiscite n'est pas vraiment l'affaire de l'Organisation des Nations Unies; qu'elle n'intéresse pas vraiment les Nations Unies; qu'après tout, c'est là une question qui concerne le Gouvernement et le peuple de l'État de Jammu et Cachemire ».

If the arguments presented by the members of the Council prevail—as I hope they will prevail—every member of the Security Council should now agree that the plebiscite is really a matter of vital interest to every nation in the United Nations for whom we speak. The plebiscite is the culminating instrument by which the fighting can be stopped. It is the means by which we can create stable conditions in which an assured peace for the years to come shall be established between India and Pakistan; it is the means by which we hope to avert a conflict which will involve 400 million people.

That must be of vital concern to every nation. The principle was enunciated long ago by Woodrow Wilson in his draft of Article 11 of the Covenant of the League of Nations which read: "Any war or threat of war, immediately affecting any of the members of the League or not, is hereby declared a matter of concern to the whole League..." This principle was put in a new form, which won the approbation and consent of the whole world, by a famous spokesman of the Union of Soviet Socialist Republics, who said that peace is indivisible.

Everything which affects peace affects everyone. It is declared in the Charter in Article I, paragraph 1; Article 2, paragraph 5; and Article 24, paragraph 1, and in other places, too.

This plebiscite must inspire confidence in everybody, including those who are now fighting. We have all stated it before. The representative of India said at our 239th meeting the day before yesterday that the two parties interested in the Kashmir question are Pakistan and the insurgents in Kashmir. Therefore, we have to satisfy these two parties. What the Security Council does must seem fair to these two parties. It must also seem fair to the Government of Pakistan, to the insurgents, to the tribesmen, to the Government of India, to the other inhabitants of Jammu and Kashmir, and to the outside world. That is why I arrived at the same conclusion as the other members of the Security Council who stated that impartial, interim administrative arrangements must be made. If we are looking into the past for precedents, I may say that I lived through two international crises; one over Upper Silesia and one over the Saar. I think that the arrangements made for those crises between the two wars will certainly be in agreement with proposals which have been made here. Therefore, I hope that we shall now give full consideration to these concrete proposals which the members of the Security Council have put forward. As was said very well by the United States representative yesterday, nothing said by either the delegation of Pakistan or the delegation of India has been brushed aside or rejected.

I hope we shall consider the concrete proposals put forward by the members of the Security Council to end the carnage, to get the tribesmen and the other intruders out of Kashmir, to restore order and maintain it when it has been restored, and to organize the plebiscite and ensure by fair and impartial interim administrative arrangements that the plebiscite is properly conducted.

If we are to do that, I venture to think, with great respect, that the two resolutions which are

Si les arguments présentés par les membres du Conseil l'emportent — et j'espère qu'ils l'emporteront — chaque membre du Conseil de sécurité devra convenir que le plébiscite est en réalité une question d'intérêt vital pour toutes les nations de l'Organisation des Nations Unies, au nom de laquelle nous parlons. Le plébiscite représente l'instrument suprême grâce auquel on peut arrêter le combat. Il constitue un moyen de créer des conditions stables permettant d'assurer la paix pour les années à venir entre l'Inde et le Pakistan; c'est le moyen grâce auquel nous espérons prévenir un conflit qui engloutirait 400 millions de personnes.

Cela doit être une question vitale pour chaque nation. Woodrow Wilson a énoncé, il y a longtemps, le principe suivant dans son projet de l'article 11 du Pacte de la Société des Nations: « Il est expressément déclaré que toute menace de guerre, qu'elle affecte directement ou non l'un des Membres de la Société, intéresse la Société tout entière ». Un porte-parole fameux de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a énoncé ce principe sous une forme nouvelle qui a gagné l'approbation et l'acceptation du monde entier, lorsqu'il a dit que la paix est indivisible.

Tout ce qui affecte la paix affecte tout le monde. Cela est déclaré dans la Charte au paragraphe 1 de l'Article premier, au paragraphe 5 de l'Article 2, au paragraphe 1 de l'Article 24, ainsi qu'en d'autres points.

Le plébiscite doit inspirer la confiance à tous, y compris ceux qui se battent maintenant. Nous l'avons tous dit déjà. Le représentant de l'Inde a dit avant-hier, à la 239^e séance du Conseil de sécurité, que les deux parties intéressées à la question du Cachemire sont le Pakistan et les insurgés du Cachemire. Nous devons, en conséquence, donner satisfaction à ces deux parties. Ce que fait le Conseil de sécurité doit paraître juste à ces deux parties. Ces mesures doivent également paraître justes au Gouvernement du Pakistan, aux insurgés, aux membres des tribus, au Gouvernement de l'Inde, aux autres habitants de Jammu et Cachemire et au monde extérieur. C'est pourquoi je suis parvenu à la même conclusion que les autres membres du Conseil de sécurité, qui ont déclaré qu'il fallait prendre des dispositions administratives provisoires impartiales. Si nous cherchons des précédents, je puis dire que j'ai été témoin de deux crises internationales, l'une d'elles au sujet de la Haute-Silésie et l'autre au sujet de la Sarre. Je crois que les dispositions prises en vue du règlement de ces crises entre les deux guerres seront certainement conformes aux propositions qui ont été formulées ici. J'espère donc que nous pourrions maintenant examiner en détail les propositions concrètes soumises par les membres du Conseil de sécurité. Ainsi que l'a très bien dit hier le représentant des États-Unis, aucune des déclarations, soit de la délégation du Pakistan, soit de la délégation de l'Inde, n'a été écartée ou rejetée.

J'espère que nous examinerons les propositions concrètes soumises par les membres du Conseil de sécurité pour mettre fin au carnage, pour retirer du Cachemire les membres des tribus et les autres envahisseurs, pour rétablir l'ordre et le maintenir lorsqu'il aura été rétabli, pour organiser le plébiscite et assurer, au moyen de dispositions administratives provisoires impartiales, que ce plébiscite soit effectué comme il se doit.

Dans ces conditions, je me permets de dire que les deux projets de résolution qui nous sont

before us are no longer quite adequate. It may be worth while for us to see if we cannot obtain a new and more comprehensive proposal which we can take up and upon the basis of which we can arrive at a definite conclusion in the early future. I say "early future", because we shall soon be in the fourth week of our work. I believe that the members of the Security Council have a special duty—even greater than they had last Friday¹—to reach a plan which will bring rapid, complete, and final peace. I am certain that the peoples of India and Pakistan are capable of the great wave of generosity that is needed to bring them together and to make peace possible. I—like other members of the Security Council, but perhaps more than some of the others—have spent my life studying how wars begin, what people think wars are for, and the results to which wars lead. In this connexion I asked myself, "Is Kashmir to be another Alsace-Lorraine?" One of my friends wrote a book in which he said that Kashmir was so lovely a country that no lifetime was long enough to absorb the wonder of it. However, rather than have a war over Kashmir, it would be better that the people should be given their choice of either Pakistan or India and that Kashmir should disappear beneath the waves. The alternative to a settlement here is a conflict; let us ensure that this does not happen.

Mr. LÓPEZ (Colombia): There is very little, if anything, that I can usefully add to the statements already made on behalf of India and Pakistan by their representatives, and to the very able discussion carried on by the representatives of those nations which are more intimately connected than we with India and Pakistan, who therefore are in a much better position to speak intelligently on this matter.

The Colombian delegation was ready to support the two draft proposals submitted by the representative of Belgium [*documents S/661 and S/662*] although it did not find itself in full agreement either with the idea of dividing the two questions into separate proposals or in weakening the position previously taken by the former President of the Security Council in his original draft resolutions. However, I do not intend to go into the merits of those proposals because, today, the consensus of opinion of the Security Council is that the conversations initiated by the former President of the Security Council with the representatives of India and Pakistan should be carried on, and that the draft proposals or ideas heretofore submitted on this question should be used as a basis.

A few minutes ago, I heard the representative of the United Kingdom say that it would be desirable also to have, if it were possible, any new contribution in the shape of a more comprehensive proposal which the President of the Security Council might take into consideration in his new conversations with the representatives of India and Pakistan. Therefore, I shall take this opportunity to read to the Security Council a memorandum which I have prepared, not with the idea of submitting an exact proposal, but with the idea

soumis ne suffisent plus. Nous devons peut-être examiner si nous pouvons aboutir à une proposition nouvelle et plus complète que nous pourrions discuter et sur la base de laquelle nous pourrions arriver à une conclusion précise dans le proche avenir. Je dis « proche avenir » puisqu'il y aura bientôt quatre semaines que nous avons commencé nos travaux. J'estime que les membres du Conseil de sécurité ont le devoir particulier — plus grand même qu'ils n'avaient vendredi dernier¹ — d'élaborer un plan qui apportera une paix rapide, complète et définitive. Je suis certain que les peuples de l'Inde et du Pakistan sont capables du grand élan de générosité qui est nécessaire pour les réconcilier et rendre possible la paix. Moi-même, comme d'autres membres du Conseil de sécurité, mais peut-être plus que certains d'entre eux, j'ai passé ma vie à étudier les origines des guerres, les raisons pour lesquelles les peuples croient devoir aller à la guerre et le résultat final des guerres. C'est pourquoi je me suis demandé: « le Cachemire devra-t-il devenir une autre Alsace-Lorraine? ». Un de mes amis a écrit un livre dans lequel il a dit que le Cachemire est un pays si merveilleux qu'on ne peut en goûter tous les charmes en une seule vie. Eh bien, plutôt qu'il ne soit la cause d'une nouvelle guerre, il serait préférable que ses habitants choisissent entre le Pakistan et l'Inde et que le Cachemire soit englouti sous les flots. Si l'on ne parvient pas à un règlement, on assistera à un conflit; prenons les mesures nécessaires pour que ce conflit n'ait pas lieu.

M. LÓPEZ (Colombie) (*traduit de l'anglais*): Je ne puis presque rien ajouter aux déclarations des représentants de l'Inde et du Pakistan, ni aux exposés fort justes des représentants des pays qui connaissent plus intimement que moi l'Inde et le Pakistan et peuvent en conséquence parler en meilleure connaissance de cause.

La délégation colombienne était prête à appuyer les deux projets de résolution soumis par le représentant de la Belgique [*document S/661 et S/662*], bien qu'elle n'ait entièrement approuvé, ni l'idée de séparer les deux questions pour les envisager dans des propositions indépendantes, ni l'idée d'affaiblir la position prise antérieurement par l'ancien Président du Conseil de sécurité dans ses projets de résolution originaux. Cependant, je n'ai pas l'intention d'examiner les mérites de ces propositions, parce qu'aujourd'hui l'opinion générale au sein du Conseil de sécurité est que les conversations commencées par l'ancien Président du Conseil de sécurité avec les représentants de l'Inde et du Pakistan doivent se poursuivre et que les projets de résolution ou les idées exposées jusqu'à présent sur cette question doivent être prises comme bases.

Il y a quelques minutes, le représentant du Royaume-Uni a déclaré qu'il serait bon que nous ayons également, si possible, une contribution nouvelle sous la forme d'une proposition plus complète que le Président du Conseil de sécurité puisse utiliser dans ses nouvelles conversations avec les représentants de l'Inde et du Pakistan. C'est pourquoi je profiterai de cette occasion pour lire au Conseil de sécurité un mémorandum que j'ai préparé dans l'intention de le soumettre non pas sous forme d'une proposition précise, mais

¹ The reference is to the assassination of Mohandas K. Gandhi.

¹ Allusion à l'assassinat de Mohandas K. Gandhi.

of submitting some suggestions incorporating our ideas or our impressions of the debate so far as it has developed. This memorandum reads as follows:

"Whereas India and Pakistan have brought to the attention of the Security Council the situations in the Jammu and Kashmir State and other Indian States which are likely to endanger international peace and security; and

"Whereas the Members of the United Nations have conferred on the Security Council primary responsibility for the maintenance of international peace and security, and agreed that in carrying out its duties under this responsibility the Security Council acts on their behalf,

"The Security Council,

"Having considered the claims and allegations of India and Pakistan and their requests to the Council to adopt appropriate measures for the pacific settlement of their disputes and the restoration of friendly relations between the two countries,

"Finds:

"A. That the cessation of fighting and other acts of hostility is of a particularly urgent character in the Jammu and Kashmir State;

"B. That in conformity with the policy of the Indian Government that in the case of any State where the issue of accession has been the subject of a dispute, the question should be settled by a reference to the people, India and Pakistan have agreed that the question of whether the State of Jammu and Kashmir shall accede to Pakistan or to India must be determined through a plebiscite to be held under international auspices;

"C. That the plebiscite as a method of determining the future government of the Jammu and Kashmir State is the most desirable and democratic, provided the will of the people is given free, fair and unfettered expression;

"D. That an interim administration which will command the full confidence and respect of the people of the Jammu and Kashmir State is essential to the attainment of the aims and purposes of this resolution;

"E. That for its information and guidance, the Security Council should be in a position to call for and to receive from its chosen representatives direct reports of conditions in the Jammu and Kashmir State and other parts of India or Pakistan;

"F. That the Commission established by the resolution of 20 January 1948 [document S/654] will have to perform with the utmost dispatch various and complicated duties which call for a more numerous membership;

"Adopts the following resolution:

"1. The Commission of the Security Council shall be composed of representatives of five Members of the United Nations, designated on or before the date of the 242nd meeting of the Security Council, as follows: one to be selected by India, one by Pakistan, as already provided in

sous la forme de suggestions représentant nos idées ou nos impressions des débats qui se sont déroulés jusqu'à ce jour. Ce memorandum est le suivant:

"Attendu que l'Inde et le Pakistan ont attiré l'attention du Conseil de sécurité sur la situation qui existe dans l'État de Jammu et Cachemire ainsi que dans d'autres États de l'Inde, situation qui est susceptible de menacer la paix et la sécurité internationales;

"Attendu que les Membres de l'Organisation des Nations Unies ont conféré au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales et sont convenus qu'en accomplissant les fonctions qui lui ont été ainsi conférées le Conseil de sécurité agit en leur nom;

"Le Conseil de sécurité

"Ayant examiné les demandes et les allégations présentées par l'Inde et le Pakistan, ainsi que les demandes par lesquelles ces deux pays invitent le Conseil de sécurité à prendre les mesures nécessaires pour trouver une solution pacifique de leurs différends et pour rétablir des relations amicales entre eux;

"Constate

"A. Qu'il est particulièrement urgent de mettre fin aux hostilités et aux combats dans l'État de Jammu et Cachemire;

"B. Que, conformément à la politique du Gouvernement de l'Inde, d'après laquelle toutes les fois que la question du rattachement d'un État a fait l'objet d'un différend cette question devrait être tranchée par une consultation populaire, l'Inde et le Pakistan sont convenus que la question de savoir si l'État de Jammu et Cachemire serait rattaché au Pakistan ou à l'Inde doit être réglée par un plébiscite, tenu sous des auspices internationaux;

"C. Que le plébiscite, en tant que méthode devant déterminer le futur gouvernement de l'État de Jammu et Cachemire, est le procédé le plus démocratique et le plus souhaitable, à condition toutefois que la volonté du peuple puisse s'exprimer librement, avec toutes garanties d'impartialité et sans entraves;

"D. Qu'il est essentiel, si l'on veut atteindre le but recherché par cette résolution, d'établir une administration provisoire qui jouisse de l'entière confiance et du respect du peuple de l'État de Jammu et Cachemire;

"E. Que pour son information le Conseil de sécurité devrait être en mesure de demander et de recevoir des représentants qu'il aura lui-même désignés, des rapports directs sur les conditions qui existent dans l'État de Jammu et Cachemire ou dans les autres parties de l'Inde et du Pakistan;

"F. Que la Commission instituée par la résolution du 20 janvier 1948 [document S/654] aura à accomplir le plus rapidement possible des tâches variées et compliquées, qui exigeront que son personnel soit plus nombreux;

"Adopte la résolution suivante:

"1. La Commission du Conseil de sécurité sera composée des représentants de cinq Membres de l'Organisation des Nations Unies qui seront désignés avant la 242^e séance du Conseil ou au cours de cette séance, et qui comprendront: un Membre choisi par l'Inde et un Membre par le

paragraph A of the resolution of 20 January 1948, and three by the Security Council.

" 2. The Security Council recommends to the Government of Pakistan to use all its efforts to persuade the tribesmen and all trespassers who have invaded the territory of Jammu and Kashmir State to withdraw therefrom.

" In this connexion, the Commission shall seek to ensure co-operation between the military forces of India and Pakistan with a view to bringing about an immediate cessation of fighting in the Jammu and Kashmir State and to maintaining order and security until the question of accession shall have been determined by the plebiscite.

" 3. The Security Council further recommends that the Emergency Administration of the Jammu and Kashmir State be reorganized on the advice of the Commission, giving adequate proportional representation to the Muslim and non-Muslim groups of the population.

" 4. After fighting has ceased,

" (a) All citizens of the Jammu and Kashmir State who had left it on account of the recent disturbances shall be invited and be free to return to their homes and to exercise all their rights without any restrictions on legitimate political activity;

" (b) There shall be no victimization;

" (c) All political prisoners shall be released.

" 5. The plebiscite referred to in paragraph B of this resolution shall be organized under the advice of, and supervised by, the Commission of the Security Council.

" 6. The Commission shall go at once to India in order to implement the resolutions and instructions of the Security Council."

This memorandum has been presented in order to convey our thoughts regarding the debate thus far. I shall refrain from elaborating on the subject. The members of the Security Council have already had the privilege of receiving full information from the parties and have had adequate comment from the other members of the Security Council. Therefore, there is absolutely no need for me to repeat the arguments that have been advanced so far in favour of stopping the fighting and having an impartial plebiscite, and organizing the Government of Jammu and Kashmir State so as to give reasonable assurance to all groups of the population that their rights will be properly respected.

I am therefore submitting this memorandum for whatever use it may be to the Security Council.

Mr. VAN LANGENHOVE (Belgium) (*translated from French*): May I point out that, during this debate, neither of the two draft resolutions which I had the honour to submit to the Council has been opposed in principle. The members of the Council who spoke on these draft resolutions were generally in agreement that these drafts concerned two aspects of the same problem.

Pakistan, ainsi qu'il est déjà prévu dans le paragraphe A de la résolution du 20 janvier 1948, et trois Membres seront choisis par le Conseil de sécurité.

" 2. Le Conseil de sécurité recommande au Gouvernement du Pakistan de faire tous ses efforts pour persuader les membres des tribus et tous ceux qui ont envahi le territoire de l'État de Jammu et Cachemire de se retirer de ce territoire.

" A cet égard, la Commission s'efforcera d'obtenir la coopération entre les forces militaires de l'Inde, d'une part, et du Pakistan, d'autre part, afin de mettre fin immédiatement aux combats qui se déroulent dans l'État de Jammu et Cachemire et afin de maintenir l'ordre et la sécurité jusqu'à ce que la question du rattachement ait été tranchée par un plébiscite.

" 3. Le Conseil de sécurité recommande en outre que l'administration provisoire existant dans l'État de Jammu et Cachemire soit réorganisée suivant les conseils que donnera la Commission, de manière à donner une représentation proportionnelle adéquate aux musulmans et aux non-musulmans.

" 4. Une fois que les combats auront pris fin,

" a) Tous les citoyens de l'État de Jammu et Cachemire qui avaient quitté le pays en raison des troubles récents seront invités à rentrer de leur plein gré dans leurs foyers et à exercer tous leurs droits sans aucune entrave à leurs activités politiques légitimes;

" b) Il n'y aura pas de représailles;

" c) Tous les prisonniers politiques seront libérés.

" 5. Le plébiscite visé au paragraphe B de cette résolution sera organisé d'après les conseils et sous le contrôle de la Commission du Conseil de sécurité.

" 6. La Commission se rendra immédiatement dans l'Inde afin d'appliquer les résolutions et de mettre en œuvre les instructions du Conseil de sécurité."

Ce mémorandum exprime les idées que le débat a éveillées dans l'esprit de la délégation de Colombie. Je crois qu'il est inutile de revenir sur ce sujet. En effet, les membres du Conseil de sécurité ont déjà eu le privilège de recevoir des renseignements détaillés des parties intéressées et des observations pertinentes des autres membres du Conseil de sécurité. Il n'est donc absolument pas nécessaire pour moi de répéter les arguments qui ont été exposés jusqu'à présent en ce qui concerne l'arrêt du combat, l'organisation d'un plébiscite impartial et l'établissement du Gouvernement de l'État de Jammu et Cachemire, de manière à donner à tous les groupes de la population une assurance raisonnable que leurs droits seront respectés.

Je me borne donc à remettre ce mémorandum au Conseil de sécurité, afin qu'il en fasse l'usage qu'il jugera utile.

M. VAN LANGENHOVE (Belgique) : Il me sera sans doute permis de constater qu'au cours de ce débat aucun des deux projets de résolution que j'ai eu l'honneur de soumettre au Conseil n'a été jusqu'ici combattu dans son principe. Les membres du Conseil qui se sont exprimés se sont généralement montrés d'accord pour reconnaître que ces projets concernent deux aspects d'un même problème.

The draft resolution concerning the cessation of acts of hostility and violence has been criticized on the ground that, in the form in which it was submitted to the Council, it would be inoperative and useless. The parties could make it more immediately effective by expediting the appointment of the members to the Commission of the Security Council, established by the resolution of 20 January, which they approved.

The Indian representative proposed an addition which is in principle reasonable, namely, that the Pakistan Government should be asked to try to persuade the tribes which have penetrated into Jammu and Kashmir to withdraw. The members of the Council, however, did not seem to think it would be possible to convince the Pakistan Government that such an effort of persuasion would be effective under present conditions.

As regards the second draft resolution concerning the plebiscite, the United States representative stated the legal position with remarkable clearness, namely, that the Security Council has not yet reached the stage of recommendations; it is continuing its efforts to bring about an amicable settlement between the parties.

What is the situation in this respect? The parties have brought their dispute regarding the accession of Jammu and Kashmir to India before the Security Council. They are of the opinion that this question should be settled by an impartial plebiscite, and they anticipated that the Security Council would intervene to that end.

What would be the object of such intervention? The Council would, by its intervention, be called upon to guarantee the impartiality of the plebiscite. It would certify, so to speak, that the plebiscite was a fair expression of the will of the people of Jammu and Kashmir.

Consequently, it is for the Council to state the conditions on which its help will be given.

The parties are entirely free to express their views on the subject of the dispute and its settlement. *A fortiori*, the members of the Council have the right, after hearing them attentively, to express their views collectively and individually for the edification of the parties and public opinion. No one here would dream of contesting this.

I think that the Council is justified in expressing the opinion, which emerges from several of the statements made during the discussion, that a plebiscite organized under the Security Council's auspices is necessary in order to create and strengthen the belief that the plebiscite will faithfully reflect the will of the people of Jammu and Kashmir; that such a belief would be the best means of persuading the foreign elements which have penetrated into Jammu and Kashmir to withdraw, and the indigenous population itself to put an end to all acts of violence and hostility; and lastly, that the Governments concerned should henceforward co-operate to that end.

The opinion I have just expressed, which I believe is that of most of the members of the Council, is embodied in the resolutions which I, as Belgian representative, submitted to the Council in order, as I said at the time, to facilitate the discussion. These resolutions are not immutable

Le reproche a été fait au projet relatif à la cessation des actes de violence que, sous la forme dans laquelle il est soumis au Conseil, il serait inopérant et inutile. Les parties pourraient le rendre plus immédiatement efficace en faisant diligence dans la désignation des membres de la Commission du Conseil que la résolution du 20 janvier a créée et qui a recueilli leur assentiment.

Une addition a été proposée par le représentant de l'Inde. Cette addition est, dans son principe, raisonnable. Elle tend notamment à inviter le Gouvernement du Pakistan à s'efforcer de persuader les tribus qui ont pénétré dans l'État de Jammu et Cachemire de s'en retirer. Mais les membres du Conseil n'ont pas paru penser qu'il était possible de convaincre le Gouvernement du Pakistan qu'un tel effort de persuasion pût être efficace dans les conditions actuelles.

En ce qui concerne le second projet, relatif au plébiscite, le représentant des États-Unis a exposé avec une remarquable clarté la position juridique: le Conseil de sécurité n'a pas encore abordé la phase des recommandations; il poursuit ses efforts tendant à provoquer un règlement amiable entre les parties.

Comment se présente à cet égard la situation? Les parties ont porté devant le Conseil de sécurité leur litige au sujet du rattachement de l'État de Jammu et Cachemire à l'Inde. Elles ont exprimé l'avis que cette question devait être décidée par un plébiscite impartial. Elles ont, à cet effet, envisagé l'intervention du Conseil de sécurité.

Quel serait l'objet de cette intervention? Le Conseil serait en fait appelé, par son intervention, à se porter garant de l'impartialité du plébiscite. Il attesterait, en quelque sorte, que ce plébiscite exprime fidèlement la volonté de la population de l'État de Jammu et Cachemire.

Dès lors, il appartient au Conseil de donner son opinion sur les conditions qu'il fixe à son concours.

Les parties jouissent d'une pleine liberté dans l'expression de leurs vues sur l'objet du litige et sur son règlement. *A fortiori*, les membres du Conseil ont-ils le droit, après les avoir attentivement écoutées, d'exprimer, aussi bien collectivement qu'individuellement, leur propre opinion, pour l'édification des parties, comme pour l'édification de l'opinion publique? Personne, assurément, ne songe ici à le contester.

Le Conseil est fondé, je pense, à émettre l'opinion, qui se dégage de plusieurs des déclarations faites au cours du débat, qu'un plébiscite organisé sous l'autorité du Conseil de sécurité est nécessaire pour créer et fortifier la conviction que le plébiscite exprimerait fidèlement la volonté de la population de l'État de Jammu et Cachemire; qu'une telle conviction constituerait le moyen le plus efficace de persuader les éléments étrangers qui ont pénétré dans l'État de Jammu et Cachemire de se retirer, et la population autochtone elle-même de mettre fin aux actes de violence et d'hostilité; et enfin que les Gouvernements intéressés devraient, dès lors, joindre leurs efforts dans ce sens.

L'opinion que je viens d'exprimer et qui est, me semble-t-il, celle de la majorité des membres du Conseil, trouve son expression dans les projets de résolution que, comme représentant de la Belgique, j'ai soumis au Conseil, en vue de faciliter la discussion, ainsi que je l'ai dit en les

and are open to adjustment in the light of the discussion which has just taken place.

However that may be, the opinion which they express is impartial; it answers the desire to restore harmony and to foster trust and co-operation between the parties. It is inspired by the friendly feelings of the members of the Council towards India and Pakistan alike, a fact which I am sure is appreciated by the representatives of these two States. It is this equal friendliness which is responsible for the atmosphere in which the Council is considering this matter, an atmosphere which has hitherto been absent from our proceedings.

Mr. EL-KHOURI (Syria): When we were discussing the two draft resolutions submitted by the representative of Belgium [documents S/661 and S/662], who was then President of the Security Council, he wisely conducted the business of the Security Council step by step. He submitted the successive draft resolutions to be adopted one by one, and in that way registered all the points on which agreement was reached between the parties. It will certainly be good procedure if we continue in this manner and place on record by the adoption of resolutions the points on which both parties agree in their private conversations under the auspices of the President of the Security Council.

I have expressed the position of my delegation in favour of these two draft resolutions. I consider that they are one step forward toward the final solution of the problem before us.

The representative of the United Kingdom has stressed, more than once, the fact that the final detailed settlement of the question will take place in the Security Council, and that it will be passed to the Commission for its execution and implementation. In the resolution of 20 January by which the Security Council established the Commission, there was the implication that the Commission would implement the decisions of the Security Council and report to the Security Council on its activities.

It was realized that before coming here the parties had not met all the conditions set forth in Article 33 of the Charter, namely, exhausting all the means for arriving at a settlement by negotiation between themselves. All that happened was, as we understand from the various statements made, that there had been an exchange of letters and telegram between them. Although that exchange of letters did not settle the question, it contained serious points which might assist very well in the final solution. The parties agree, it seems, that the State of Jammu and Kashmir is free to make its own decision to accede to Pakistan or India, and that this should be accomplished by a plebiscite. They further agreed to refer the matter to the United Nations for supervision in arriving at a solution.

The steps which have been taken are good steps, although no details have been established and substantiated in this matter. When the two draft resolutions were presented to us, I was under the impression that they would meet no opposition from the parties because they were based on the same principles which were accepted by the parties during the exchange of letters and telegrams, which happened before they came to the Security

présentant. Ils n'ont rien d'immuable, et il est possible qu'après le débat qui vient d'avoir lieu nous parvenions à leur donner une forme plus adéquate.

Quoi qu'il en soit, l'opinion qu'ils expriment ne tend pas à prendre position; elle répond à la préoccupation de rétablir l'harmonie et de développer une confiante coopération entre les parties. Elle est inspirée par la sympathie qu'éprouvent les membres du Conseil pour l'Inde et le Pakistan, à un degré égal, et à laquelle les représentants de ces deux États ne sont pas — j'en suis sûr — demeurés insensibles. C'est à cette égale sympathie qu'est dû le climat dans lequel le Conseil poursuit l'examen de cette affaire, climat qu'il n'avait guère connu jusqu'ici.

M. EL-KHOURI (Syrie) (*traduit de l'anglais*) : Lorsque les deux projets de résolution du représentant de la Belgique [documents S/661 et S/662], alors Président du Conseil de sécurité, étaient en discussion, le Président avait conduit avec une grande sagesse toute cette affaire. Il avait présenté successivement les divers projets de résolution, notant chaque fois les points sur lesquels il avait pu obtenir un accord entre les parties. Il serait heureux que la procédure se poursuive de la sorte et qu'on fasse figurer au procès-verbal par l'adoption de résolutions, les points sur lesquels les deux parties se sont mises d'accord au cours de leurs conversations privées, conduites sous l'égide du Président du Conseil de sécurité.

J'ai déclaré que ma délégation était en faveur de ces deux projets de résolution. J'estime qu'ils nous rapprochent d'un pas de la solution définitive du problème auquel nous avons à faire face.

Le représentant du Royaume-Uni a souligné plus d'une fois le fait que c'est au Conseil de sécurité qu'interviendra le règlement définitif et détaillé de la question, et que la Commission sera ensuite chargée de l'exécution et de l'application du règlement. Dans la résolution du 20 janvier, par laquelle le Conseil de sécurité a établi la Commission, on a laissé entendre que la Commission appliquerait les décisions du Conseil de sécurité et ferait rapport à celui-ci sur son activité.

On s'est rendu compte que, avant de se présenter ici, les parties n'avaient pas satisfait à toutes les conditions énoncées dans l'Article 33 de la Charte, c'est-à-dire épuisé tous les moyens d'aboutir à un règlement par voie de négociations. Nous déduisons des diverses déclarations faites ici qu'il n'y a eu entre elles qu'un échange de lettres et de télégrammes. Bien que cet échange de lettres n'ait pas réglé la question, il fournit des éléments très utiles qui peuvent fort bien contribuer à la solution définitive. Les parties sont d'accord, semble-t-il, sur le fait que l'État de Jammu et Cachemire est libre de décider par lui-même de se rattacher au Pakistan ou à l'Inde, et cela au moyen d'un plébiscite. Les parties sont, de plus, convenues de renvoyer la question à l'Organisation des Nations Unies, afin que celle-ci se charge de la surveillance du plébiscite.

Les mesures qui ont été prises sont utiles, bien que les détails n'en aient pas été mis au point. Lorsqu'on nous a soumis les deux projets de résolution, j'avais l'impression qu'ils ne feraient pas l'objet d'une opposition des parties intéressées, parce qu'ils étaient fondés sur les principes mêmes au sujet desquels ces parties ont exprimé leur accord dans les lettres et les télégrammes échangés avant qu'elles ne se soient présentées au Conseil

Council. There was nothing new in these resolutions.

However, these resolutions have been opposed by one of the parties; therefore, we have to reconsider them, as long as we are dealing with this matter on the basis of obtaining agreement, before we abandon this procedure which we have been endeavouring to follow. If agreement were to be impossible of achievement, the Security Council certainly would adopt the proper method and propose it to the parties.

As to the final solution to be established here and handed over to the Commission, I am very glad to have heard today the memorandum submitted by the representative of Colombia, outlining many important points for inclusion in the recommendations of the Security Council, such recommendations to be handed over to the Commission of the Security Council on India and Pakistan.

As the representative of China stated at the opening of this meeting, I believe that conversations again may be renewed on the basis of this detailed resolution which is to be considered by the Security Council, especially in view of the fact that both parties are friendly to each other. In this respect, this dispute does not resemble any other dispute which previously has come before the Security Council, wherein both parties have been antagonistic and hostile to each other. Here, I am glad to say, the situation is just the contrary. The parties are friendly towards each other and they have been living together in one country for centuries. Even though they are now separated from each other in a political sense, that does not mean that they should be separated in sentiment and sympathy towards each other. They know that their future depends upon a situation wherein each of the parties will make concessions.

One thing which is to be considered above all else is that justice should be respected. Justice alone would please the parties and eliminate all disputes and differences. Any just ruling should be satisfactory to both parties. The Security Council should put justice before all else, and it should see to it that the recommendations to be given to both parties are defensible from every point of view of legality.

For this reason, I feel that we cannot now continue any further. As long as the representative of Colombia has submitted his memorandum, I feel that our present President should continue the conversations which were started by the former President of the Security Council. We are fortunate in that, during this month and last month, we have had successive Presidents who were willing, active, and wise enough to conduct the negotiations in a manner which aims at achieving a resolution which will be satisfactory to all parties concerned.

I now believe that the resolutions which were submitted by the representative of Belgium will be revised under the present circumstances and according to the representations which were made by both parties.

It is quite clear, as I stated before, that recommendations with regard to the cessation of fighting are of no use if they are not connected with substantial assurances to the parties which will satisfy them and place them in the definite position of knowing that their demands will be fulfilled and consecrated by the processes recommended by the Security Council.

de sécurité. Ces résolutions n'offraient rien de nouveau.

Or une des deux parties s'est opposée à ces résolutions, et nous devons donc les examiner à nouveau avant d'abandonner la procédure que nous nous sommes efforcés de suivre, puisque nous discutons la question en vue d'aboutir à un accord. S'il était impossible d'aboutir à un accord, le Conseil de sécurité adopterait certainement une méthode adéquate et la proposerait aux deux parties.

En ce qui concerne la solution définitive qui doit être élaborée ici et transmise à la Commission, je suis très heureux d'avoir entendu aujourd'hui le mémorandum soumis par le représentant de la Colombie et qui indique plusieurs points importants que l'on devrait inclure dans les recommandations du Conseil de sécurité et transmettre à la Commission du Conseil de sécurité pour l'Inde et le Pakistan.

Ainsi que l'a déclaré le représentant de la Chine au début de cette séance, je suis convaincu que les conversations peuvent être reprises sur la base de cette résolution détaillée que doit examiner le Conseil, d'autant plus que les deux parties sont bien disposées l'une envers l'autre. A cet égard, ce différend ne ressemble à aucun de ceux qui ont été soumis jusqu'ici au Conseil de sécurité et dont les parties manifestaient de l'antagonisme et de l'hostilité réciproques. Je suis heureux de dire qu'en l'occurrence la situation est entièrement différente. Les deux parties éprouvent l'une envers l'autre des sentiments amicaux et ont vécu ensemble dans un seul pays pendant des siècles. Bien qu'elles aient actuellement des opinions politiques divergentes, il ne doit pas en résulter de l'animosité ni de l'antipathie. Elles savent que leur avenir dépend des concessions mutuelles qu'elles se feront.

Une des considérations qui doit primer toutes les autres est celle du respect de la justice. La justice seule satisfera les parties et éliminera toutes les divergences et les différends. Toute décision juste doit être satisfaisante pour les deux parties. Le Conseil de sécurité doit placer la justice avant toute autre considération et veiller à ce que les recommandations qui seront faites aux deux parties soient justifiables sous tous leurs aspects juridiques.

J'estime, pour cette raison, que nous ne pouvons maintenant continuer nos travaux. Puisque le représentant de la Colombie a soumis son mémorandum, je crois que le Président devrait poursuivre les conversations qui ont été entamées par l'ancien Président du Conseil de sécurité. Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir consécutivement, ce mois et le mois dernier, deux Présidents assez bien disposés, actifs et sages pour mener les négociations de manière à aboutir à une solution satisfaisante pour toutes les parties intéressées.

Je pense qu'étant donné les circonstances actuelles et les représentations faites par les deux parties, les projets de résolution du représentant de la Belgique seront révisés.

Il est tout à fait clair, ainsi que je l'ai déjà dit, que les recommandations concernant la cessation des hostilités sont vaines si elles ne comportent pas des assurances solides et satisfaisantes aux parties qui les mettent à même de savoir de manière précise que les procédés recommandés par le Conseil de sécurité permettront de satisfaire leurs exigences et de les sanctionner.

Here we do not face two responsible Governments only. If the matter were between India and Pakistan only, it would be easy to ask them to settle things by themselves. However, there are tribesmen who do not obey anyone; there are people who are ready to fight and, as we have heard, who will shed all their blood before they will give up their desire or their demand.

We cannot make recommendations to these people without assuring them that the reason for the conflict and the aim towards which they are directing their efforts will be secured in a good and safe way.

That is all I have to say at this time. When we have the final resolution, which will be prepared, if possible, by our President in conjunction with both parties—and the representative of Colombia may meet with them, or the President may wish to call on some other member of the Security Council to help in conducting these conversations—it will certainly be helpful, and perhaps we can attain an end which will be respected by all.

The PRESIDENT: The representative of India has informed me that he would like to have the privilege of giving certain additional information which he believes to be desirable to the members of the Security Council in view of statements which have been made. As there appears to be no objection, the Security Council will accord that privilege to the representative of India.

The system of simultaneous interpretation was adopted at this point.

Mr. GOPALASWAMI AYYANGAR (India): I am not quite sure whether I made myself clearly understood in the conversation which I had with the President. The point which I raised with the President was whether this debate would be continued after the members of the Security Council had all spoken, in order to give my delegation an opportunity to take up several of the points which had arisen in the course of this debate, so that the Security Council, before taking the next step, might have before it the views of my delegation on the points which had cropped up.

I particularly desire that, if possible, an opportunity be given to one member of our delegation to clarify certain points and to leave no doubt about them in regard to conditions in Kashmir, so that the members of the Security Council may be in full possession of all points of view before they tackle the next step.

I do not know whether it is the desire of the President to continue this debate further. I think that so many points have been raised in the course of the remarks by the members of the Security Council that it is necessary to have an adequate opportunity to deal with most of them, if not all, before we proceed to what I have referred to as the next step. If I have to deal with all of them today, it may take quite a long time. However, I am entirely in the hands of the Security Council in regard to the procedure which it wishes to follow in this connexion. My request to speak now is not merely for the purpose of giving additional information. In reference to that phase of it, I think I shall ask one of my colleagues to speak, particularly with regard to Kashmir.

Nous n'avons pas affaire uniquement à deux Gouvernements responsables. S'il ne s'agissait que de l'Inde et du Pakistan, il serait facile de leur demander de régler eux-mêmes la question. Mais il y a des membres des tribus qui n'obéissent à personne; il y a des individus qui sont prêts à se battre et qui, comme on nous l'a dit, verseront leur sang avant de renoncer à leurs désirs ou à leurs exigences.

Nous ne pouvons faire des recommandations à ces individus avant de les assurer que les causes du conflit disparaîtront et que les fins auxquelles ils consacrent leurs efforts seront réalisées dans l'ordre et la légalité.

C'est tout ce que je puis dire maintenant. Lorsque nous aurons devant nous la résolution définitive, qui sera rédigée, si possible, par notre Président, de concert avec les deux parties et éventuellement avec l'aide du représentant de la Colombie ou d'un autre membre du Conseil de sécurité auquel le Président désirera peut-être faire appel pour ces conversations, cette résolution sera certainement utile et nous permettra peut-être d'arriver à une solution qui aura l'assentiment de tous.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Le représentant de l'Inde m'informe qu'il désirerait donner quelques renseignements complémentaires; il estime souhaitable que les membres du Conseil aient ces renseignements après les déclarations qui ont été faites aujourd'hui. Comme il ne semble pas y avoir d'objection, je considère que le Conseil de sécurité accorde au représentant de l'Inde le privilège qu'il demande.

A ce stade des débats, il est fait usage de l'interprétation simultanée.

M. GOPALASWAMI AYYANGAR (Inde) (traduit de l'anglais): Je ne suis pas certain de m'être bien fait comprendre au cours de la conversation que j'ai eue avec le Président, avant l'ouverture de cette séance. Je voulais faire valoir le point suivant. Si le débat doit continuer après que tous les membres du Conseil auront pris la parole, nous sera-t-il possible de traiter ensuite les divers points soulevés au cours de ces débats? Le Conseil de sécurité voudra certainement connaître les vues de ma délégation sur les points qui ont été soulevés ici.

Je désire surtout, si cela est possible, que l'occasion soit donnée à un membre de notre délégation de faire certaines déclarations sur les conditions existant au Cachemire, afin que les membres du Conseil soient informés de tous les points de vue avant d'aborder l'étape suivante.

Je ne sais pas si le Président désire que nous continuions cette discussion plus avant. Personnellement, j'estime que tant de problèmes ont été soulevés dans les déclarations des membres du Conseil qu'il serait bon que nous ayons la possibilité de présenter nos vues sur ces problèmes, ou du moins sur la plupart d'entre eux, avant que le Conseil aborde ce que j'ai appelé l'étape suivante. Si je devais traiter tous ces problèmes aujourd'hui, cela pourrait durer fort longtemps. Mais je suis entièrement à la disposition du Conseil à propos de la procédure qu'il désirera suivre à cet égard. Si j'ai demandé à prendre la parole ce n'est pas simplement pour vous donner des renseignements complémentaires. Je demanderai à l'un de mes collègues de vous parler, notamment à propos du Cachemire.

However, there is the much more important question of stating our views on very important suggestions which have been made in the course of this debate. If the Security Council decides to hear those views before it proceeds to take the steps necessary for the framing of a draft of a comprehensive resolution, then I shall ask the Council to permit me to speak tomorrow. If the Security Council decides that it is not necessary to proceed in this manner at this stage, and that whatever we may desire to say may come appropriately at a later stage, then I shall leave the matter entirely in the hands of the Security Council.

The system of consecutive interpretation was resumed at this point.

The PRESIDENT: The members of the Security Council have heard the remarks of the representative of India. As there is no objection, it is decided that, in extending to the representative of India the privilege of speaking further to the Security Council, the Council has placed no restriction on the form or scope of his remarks. We are anxious—indeed, I think the world is anxious—to be sure that, before conclusions are reached in the Security Council, all relevant matters will have been placed adequately before the Council. I shall ask the representative of India to proceed on that basis.

Mr. NOEL BAKER (United Kingdom): I do not know whether I fully understood what was said by the representative of India. However, if I did understand him, he suggested to us that he would like one of his delegation to address us on his behalf with regard to the situation in Kashmir, and that he, himself, would like to make a statement about the general course of the debate before we proceed further.

I feel certain in my own mind that all the members of the Security Council will wish to accede to both those requests, if requests they be. For my part, I am always very anxious to secure as large a return of productive work per man-hour of travel which we have to undertake as may be possible. Therefore, I hope we can now proceed further with our work. However, the representative of India said that he would like to make his points in regard to the debate tomorrow. That request seems to me to be a reasonable one.

I wonder whether his colleague might perhaps address the Security Council on Kashmir now. The Security Council could then hear the statement by Mr. Gopalaswami Ayyangar tomorrow.

On the invitation of the President, Sheikh Mohammad Abdullah, representative of India, took his place at the Security Council table.

The system of simultaneous interpretation was adopted at this point.

Sheikh Mohammad ABDULLAH (India): I do not propose to make a long speech this afternoon. I propose simply to review the actual state of affairs prevailing at present in my country.

I have heard with patience, attention and respect the statements made by the representative of Pakistan and members of the Security Council, as well as the statements made on various occasions by the members of my own delegation. The Security Council will concede that I am probably the one man most concerned in this dispute

Cependant, il est une question bien plus importante et qui consiste à exposer nos vues sur les très importantes suggestions qui ont été présentées au cours de ce débat. Si le Conseil désire entendre notre opinion avant de passer à l'examen des mesures nécessaires, en particulier l'établissement d'un projet de résolution générale, je lui demanderai l'autorisation de faire demain cet exposé. S'il estime que cela n'est pas nécessaire en ce moment et que nos déclarations pourront être faites ultérieurement, je lui laisse le soin d'en décider.

A ce stade des débats, il est de nouveau fait usage de l'interprétation consécutive.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Les membres du Conseil viennent d'entendre les remarques faites par le représentant de l'Inde. Je pense qu'en accordant aux parties le privilège de venir devant le Conseil de sécurité, ce dernier n'a pas entendu limiter la portée des déclarations qu'elles auraient à faire. Nous sommes désireux — et je suis certain que c'est là le vœu du monde entier — que le Conseil de sécurité, avant de tirer ses conclusions, entende tous les éléments pertinents se rapportant à la question traitée. J'accède donc à la requête du représentant de l'Inde.

M. NOEL BAKER (Royaume-Uni) (traduit de l'anglais): Peut-être ai-je mal interprété ce que vient de dire le représentant de l'Inde; mais, si je l'ai bien compris, il propose qu'un membre de sa délégation prenne en son nom la parole sur la question du Cachemire, après quoi le chef de la délégation de l'Inde ferait une déclaration sur le cours général du débat avant que celui-ci se poursuive.

Je suis certain que les membres du Conseil de sécurité partagent à cet égard mon opinion et que ces deux requêtes — si requêtes il y a — seront satisfaites. Je pense qu'il nous faut toujours chercher à tirer le meilleur parti possible des heures consacrées par chacun de nous au travail productif. J'espère, par conséquent, que nous pourrions dès maintenant poursuivre ce débat. Le représentant de l'Inde a demandé à ne prendre la parole que demain; j'estime que cette requête est raisonnable.

Peut-être un membre de sa délégation pourrait-il dès maintenant parler sur la question du Cachemire?

Sur l'invitation du Président, le cheik Mohammad Abdullah, représentant de l'Inde, prend place à la table du Conseil.

A ce stade des débats, il est fait usage de l'interprétation simultanée.

Le Cheik Mohammad ABDULLAH (Inde) (traduit de l'anglais): Je n'ai pas l'intention de faire un grand discours cet après-midi. J'ai seulement l'intention, en prenant la parole devant le Conseil de sécurité, de lui faire connaître l'état des choses qui règne actuellement dans mon pays.

J'ai écouté, avec patience, attention et respect, les discours prononcés ici tant par le représentant du Pakistan que par les membres du Conseil de sécurité. J'ai également entendu les exposés faits à plusieurs reprises par les représentants de ma propre délégation. Vous comprendrez sans doute que je suis de tous celui qui est le plus directement

because I happen to come from that land which has become the bone of contention between the sister Dominions of India and Pakistan.

I have been quoted profusely on either side, and rightly so, because I have had the fortune—or, should I say, misfortune—of leading my countrymen to freedom from 1931 onwards. In this task, I have suffered a great deal. I have been imprisoned not once or twice, but seven times, and the last imprisonment carried with it an aggregate sentence of nine years.

There are many troubles in Kashmir. I have listened patiently to the debate in the Security Council, but I feel that I am rather confused. After all, what is the point in dispute? The point in dispute is not that the sovereignty of the Prince is in question, as the representative of Pakistan stated yesterday. After all, I have suffered the punishment of being sentenced to nine years' imprisonment for saying what the representative of Pakistan said with regard to the Treaty of Kashmir of 1846. I am glad that he said it in the Security Council, where he is immune from any punishment. Therefore, I am not disputing that point, and that is not the subject of the dispute before the Security Council.

The subject of the dispute before the Security Council is not the maladministration of the Princely State of Kashmir. In order to set right that maladministration, I think I have suffered the most; and today, when, for the first time, I heard the representative of Pakistan supporting my case, it gave me great pleasure.

After all, what is the dispute between India and Pakistan? From what I have learned from the complaint brought before the Security Council by my own delegation, the dispute revolves around the fact that Kashmir acceded legally and constitutionally to the Dominion of India. There was some trouble about the democratization of the Kashmir administration within the State, and the tribesmen from across the border have poured into my country. They have been helped and are being helped by the Pakistan Government, with the result that there is the possibility of a greater conflagration between India and Pakistan. India sought the help of the Security Council so that Pakistan might be requested to desist from helping the tribesmen, and to desist from supporting the inside revolt, should I say, against the lawful authority.

I should have understood the position of the representative of Pakistan if he had come boldly before the Security Council and maintained: "Yes, we do support the tribesmen; we do support the rebels inside the State because we feel that Kashmir belongs to Pakistan and not to India, and because we feel that the accession of Kashmir to India was fraudulent." Then we might have discussed the validity of the accession of the State of Kashmir to India. But that was not the position taken by the representative of Pakistan. He completely denied that any support was being given by the Government of Pakistan to either the tribesmen or those who are in revolt within the State against the constituted authority.

How am I to convince the Security Council that the denial is absolutely untrue? I am sitting before the Security Council at a distance of thousands of miles from my country. I have fought many

intéressé dans ce conflit, car je suis originaire de ce pays même qui est devenu l'objet de discorde entre les deux États frères de l'Inde et du Pakistan.

Des deux côtés, on a cité un grand nombre de mes déclarations. Certes, on n'a pas eu tort de le faire puisque j'ai eu l'avantage — si du moins c'en est un — de conduire mes compatriotes dans la voie de la liberté depuis 1931. Dans l'accomplissement de cette tâche, j'ai beaucoup souffert, j'ai été emprisonné, non point une ou deux fois, mais à sept reprises, et avec ma dernière incarcération j'ai dû passer au total neuf années en prison.

Les troubles survenus dans le Cachemire sont nombreux. J'ai écouté patiemment les débats du Conseil de sécurité, mais je suis assez perplexe. Quelle est, en réalité, la question qui fait l'objet du différend? Elle n'est nullement de savoir si la souveraineté du Prince est en discussion, comme l'a dit hier le représentant du Pakistan. J'ai été condamné à neuf ans de prison pour avoir dit ce qu'il a déclaré à propos du traité de cession du Cachemire de 1846; je suis heureux qu'il ait fait cette allusion devant le Conseil de sécurité, en un lieu et à une heure où la sanction ne peut l'atteindre. Ce n'est donc point cela que je conteste, et ce n'est pas cette question qui fait l'objet du conflit porté devant le Conseil de sécurité.

Le problème en discussion ici n'est pas la mauvaise administration de l'État du Cachemire. C'est moi qui, pour remédier à tous les défauts de cette administration, ai le plus souffert, et je suis aujourd'hui très heureux d'entendre, pour la première fois, le représentant du Pakistan soutenir mes vues.

Quel est donc exactement l'objet du conflit entre le Pakistan et l'Inde? D'après ce que je connais des plaintes présentées au Conseil de sécurité par ma propre délégation, il est le suivant: le Cachemire a accédé au Dominion de l'Inde légalement et en plein accord avec toutes les dispositions constitutionnelles. Certaines difficultés se sont élevées concernant la démocratisation de l'administration intérieure du Cachemire, et les tribus venant de l'autre côté de la frontière sont arrivées en masse dans mon pays; elles ont été aidées — et elles le sont encore — par le Gouvernement du Pakistan, de sorte que des conflits plus graves entre le Pakistan et l'Inde sont possibles. L'Inde a sollicité l'intervention du Conseil de sécurité pour demander au Pakistan de ne pas continuer l'aide qu'il apporte aux tribus et de cesser aussi d'appuyer la révolte intérieure, dirai-je, contre les autorités constituées.

J'aurais compris l'attitude du Pakistan si le représentant de ce pays était venu hardiment devant le Conseil de sécurité et avait dit: «Oui, nous appuyons ces partisans, ces tribus, parce que nous estimons que le Cachemire appartient au Pakistan et non pas à l'Inde, parce que nous estimons que l'accession du Cachemire à l'Inde était frauduleuse». Alors, nous aurions pu discuter au sujet de cette accession. Mais telle n'était pas l'attitude adoptée par le représentant du Pakistan; il a complètement nié que son pays ait donné le moindre appui soit aux tribus, soit à ceux qui se battent à l'intérieur de l'État contre les autorités constituées.

Comment pourrais-je alors convaincre le Conseil que ce démenti est entièrement faux? Je suis maintenant à des milliers de kilomètres d'un pays que j'ai vu de mes propres yeux. J'ai participé à

battles, along with my own men, on the borders of Jammu and Kashmir; I have seen with my own eyes the support given by the Pakistan Government, not only in supplying bases but in providing arms, ammunition, direction and control of the tribesmen; and I have even seen the Pakistan Army forces from across the border.

The denial has come so flatly that it becomes very difficult for me to disprove it here before the Security Council, unless the Security Council accedes to our request to send a commission to the spot and to find out first whether the allegations brought before the Security Council with regard to the aid given by the Government of Pakistan are correct or incorrect. If they are incorrect, the case falls; if they are correct, then the Security Council should take the necessary steps to advise the Government of Pakistan to desist from such support.

But then, this simple issue has been confused. On the one hand, the Pakistan Government says: "We are not a party to the trouble within the State. The trouble within the State exists because the people are fighting against the maladministration of the Jammu and Kashmir Government." Yes, we are fighting. We have been fighting against the maladministration of that State since 1931; we have been demanding democratization of the Government there. But how is it that today Pakistan has become the champion of our liberty? I know very well that in 1946, when I raised the cry of "Quit Kashmir", the leader of the Pakistan Government, who is the Governor-General now, Mr. Mohammad Ali Jinnah, opposed my Government, declaring that this movement was a movement of a few renegades and that Muslims as such had nothing to do with the movement.

The Muslim Conference, which has been talked about so much, opposed my movement and declared its loyalty to the Prince. The representative of Pakistan now says that Sheikh Abdullah, once the supporter of "Quit Kashmir", has joined hands with the Maharaja of Kashmir, and that in one of my public speeches I declared that I wanted the Maharaja to be the Maharaja of Jammu and Kashmir—not the Maharaja of Jammu only, but the Maharaja of the entire State.

I should like to correct the misreporting of my speech. I did deliver that speech in Jammu, which is the winter capital of our country, but it was in a different context. As the members of the Security Council have already heard from the head of my delegation, some massacres did occur in the Jammu Province. After the Kashmir Province was raided by the tribesmen, and after thousands of Hindus and Sikhs were uprooted from the villages and towns in the Kashmir Province and found their way into the Jammu Province, there was some very bad retaliation. I could not go to Jammu Province to control that situation, because I was busy with the raiders in Kashmir Province. However, as soon as I had some time, I flew down to Jammu Province, addressed a gathering of 60,000 Hindus and Sikhs in Jammu City, and gave them some plain advice.

I told them clearly that this policy of retaliation would bring no good to them as Hindus and Sikhs

beaucoup de luttes, avec mes hommes, sur les frontières du Cachemire. J'ai vu, par moi-même, l'appui que le Gouvernement du Pakistan a accordé en fournissant, non seulement des bases, mais aussi des armes, des munitions et en donnant des instructions aux hommes des tribus. J'ai même vu ceux qui composaient les forces armées du Pakistan de l'autre côté de la frontière.

Mais, puisque le démenti a été donné de manière si formelle, il est très difficile pour moi de le nier, à moins que le Conseil ne donne droit à notre demande et n'expédie sur les lieux une commission qui pourrait déterminer si les accusations relatives à l'aide fournie par le Pakistan sont fondées ou non. Si elles ne le sont pas, l'affaire s'arrête là; si elles le sont, le Conseil de sécurité devrait prendre les mesures nécessaires pour conseiller au Pakistan de mettre fin à l'aide qu'il donne.

Mais alors, ce problème si simple a été obscurci. D'un côté, le Gouvernement du Pakistan affirme qu'il n'a rien à voir avec des difficultés qui se sont produites à l'intérieur de l'État. Ces difficultés, dit-il, ont pour cause le fait que le peuple combat contre la mauvaise administration du Gouvernement de Jammu et Cachemire. Oui, nous combattons et nous avons combattu depuis 1931 contre la mauvaise administration de cet État. Nous avons exigé que le Gouvernement fût rendu plus démocratique. Mais comment se fait-il que le Pakistan soit devenu maintenant le champion de nos libertés? Je sais fort bien qu'en 1946, lorsque j'ai lancé le mot d'ordre « quittez le Cachemire », le chef du Gouvernement du Pakistan, qui est maintenant le Gouverneur général, Mohammed Ali Jinnah, s'est opposé à mon Gouvernement, déclarant que ce mouvement n'était que celui d'un petit nombre de renégats et que les musulmans n'ont rien de commun avec ce mouvement.

La Conférence musulmane, dont on a si souvent parlé, s'est opposée à mon mouvement. La Conférence a déclaré qu'elle était fidèle au Prince. Le représentant du Pakistan déclare maintenant que le cheik Abdullah, qui soutenait jadis le mouvement « quittez le Cachemire », a joint ses forces à celles du Maharadjah du Cachemire, et qu'il aurait dit, dans un de ses discours, qu'il voulait que le Maharadjah soit non seulement Maharadjah du Jammu, mais aussi celui de Jammu et Cachemire.

Je désire apporter une rectification. J'ai bien prononcé ce discours dans Jammu, qui est la capitale d'hiver de notre pays, mais le contexte était tout à fait différent. Comme les membres du Conseil le savent, comme le chef de ma délégation le leur a appris, des massacres se sont produits dans la province de Jammu. Après que la province du Cachemire eut été envahie par les tribus et après que des milliers d'Hindous et de Sikhs eurent été déracinés des villages du Cachemire et se furent transférés dans le Jammu, des vengeances fort regrettables se sont produites. Je ne pouvais pas me rendre dans la province de Jammu pour prendre la situation en mains, parce que j'avais à traiter avec les envahisseurs dans la province du Cachemire. Mais, dès que j'en ai eu le temps, j'ai pris l'avion pour me rendre dans la province de Jammu. Je me suis adressé à 60.000 Hindous et Sikhs dans la ville de Jammu et je leur ai donné quelques conseils fort nets.

Je leur ai dit clairement que cette politique de vengeance ne mènerait à rien de bon, ne leur

and would bring no good to their leader, because while they could retaliate in one or two districts where they formed the majority, and could even wipe out the Muslim population in these one or two districts, the State happens to have a population which is 80 per cent Muslim, and it would be impossible for them to wipe out the entire Muslim population. The result would be that the Prince, whom they wanted to support, would remain the Prince of only two districts, and not of the entire State of Jammu and Kashmir. I told them that, if they wanted him to be Prince of Jammu and Kashmir, they would have to change their behaviour. That was the speech I delivered, and that was the context in which it was made.

However, I have already stated how this trouble started: It is probable that the representative of Pakistan would admit that, when India was divided into two parts, my colleagues and I were all behind prison bars. The result of this division of India was to start massacres on either side. Where Muslims in West Punjab formed the majority, the killing of Hindus and Sikhs started, and this was retaliated in East Punjab. All along our border, massacres of Hindus and Sikhs, on the one hand, and Muslims, on the other hand, were a daily occurrence. But the State of Jammu and Kashmir, and its people, kept calm. The result was that thousands of refugees, both Muslims and Hindus, sought refuge in our State and we rendered every possible help to all of them.

Why was that so? It was because I and my organization never believed in the formula that Muslims and Hindus form separate nations. We did not believe in the two-nation theory, nor in communal hatred or communalism itself. We believed that religion had no place in politics. Therefore, when we launched our movement of "Quit Kashmir" it was not only Muslims who suffered, but our Hindu and Sikh comrades as well. That created a strong bond of unity between all the communities, and the result was that while Hindus, Sikhs and Muslims were fighting each other all along the border, the people of Jammu and Kashmir State—Muslims, Hindus and Sikhs alike—remained calm.

The situation was worsening day by day and the minority in our State was feeling very nervous. As a result, tremendous pressure was brought to bear upon the State administration to release me and my colleagues. The situation outside demanded the release of workers of the National Conference, along with its leader, and we were accordingly set free.

Immediately we were liberated from prison we were faced with the important question of whether Kashmir should accede to Pakistan, accede to India, or remain independent, because under the partition scheme these three choices were open to us as, indeed, they were open to every Indian State. The problem was a very difficult one, but I advised the people of my country that although the question was very important to us, it was a secondary consideration. The all-important matter for us was our own liberation from the autocratic rule of the Prince, for which we were fighting and had been fighting for the past seven-

serait pas favorable en leur qualité d'Hindous et de Sikhs et qu'elle serait mauvaise pour leur chef. Ils pouvaient exercer la vengeance dans un ou deux districts où ils se trouvaient en majorité; là, ils pouvaient même exterminer la population musulmane, mais, comme il y a dans l'État 80 pour 100 de musulmans, il leur serait impossible d'exterminer toute la population musulmane. Le résultat serait que le Prince qu'ils voulaient appuyer ne resterait prince que dans deux districts et non dans tout l'État de Jammu et Cachemire. Je leur ai donc dit que s'ils voulaient que le Prince fût le Prince dans tout cet État, ils devraient changer leur conduite. Tels étaient le discours que j'avais prononcé et son contexte.

Néanmoins, comment ces difficultés commencent-elles? Le représentant du Pakistan voudra sans doute reconnaître que, lorsque l'Inde était divisée en deux parties, mes collègues et moi-même étions tous en prison. Le résultat de la division de l'Inde fut que des massacres commencent des deux côtés. Dans le Pendjab occidental, où les musulmans forment la majorité, le massacre des Hindous et des Sikhs a commencé, et dans le Pendjab oriental il y a eu des représailles. Tout le long de notre frontière, des massacres d'Hindous et de Sikhs, d'une part, de musulmans, d'autre part, étaient des événements quotidiens. Mais l'État de Jammu et Cachemire et son peuple demeurèrent calmes. Le résultat fut que des milliers de réfugiés, musulmans et hindous, cherchèrent asile dans notre État, et nous leur vîmes en aide dans toute la mesure du possible.

Pourquoi en était-il ainsi? Parce que moi-même et ceux de mon organisation n'avons jamais cru à la formule d'après laquelle les musulmans constituent une nation distincte des Hindous. Nous ne sommes pas partisans de la théorie des deux nations, ni partisans de la haine des communautés, ni de la théorie de la communauté. Nous estimons que la religion n'a rien à voir avec la politique. En conséquence, lorsque nous avons amorcé notre mouvement « quittez le Cachemire », non seulement les musulmans mais nos camarades sikhs et hindous ont partagé nos souffrances. Cela a créé un grand élément d'affinités entre toutes les communautés. En conséquence, alors que, le long de la frontière, les Hindous et les Sikhs et les musulmans se combattaient les uns les autres, les peuples de l'État Jammu et Cachemire, qu'ils fussent musulmans, Hindous ou Sikhs, demeurèrent calmes.

C'est alors que la situation se mit à empirer de jour en jour. La minorité de notre État commençait à s'énervier, et des pressions étaient exercées sur l'administration de l'État pour que mes collègues et moi-même fussions libérés. À l'extérieur aussi, la situation était telle que la libération des membres de la Conférence nationale et de son chef devenait nécessaire. Nous fûmes donc libérés.

Sitôt après notre libération, nous nous sommes trouvés en présence du grave problème que voici: où le Cachemire doit-il aller? Doit-il se rattacher au Pakistan, doit-il se rattacher à l'Inde ou doit-il rester indépendant? Nous avions à choisir entre ces trois solutions, ainsi que l'ont fait tous les autres États indiens. Le problème était très complexe, et j'ai dit au peuple de mon pays que cette question, bien que très importante, n'était néanmoins que secondaire. La question essentielle était notre propre libération du joug autocratique du Prince. C'est pour cette libération que nous avons combattu pendant dix-sept ans. Notre but

teen years. We had not achieved that goal, and therefore I told my people that we must do so first. Then, as free men, we should have to decide where our interests lay. Being a frontier State, Kashmir has borders with both Pakistan and India, and there are advantages and disadvantages for the people of Kashmir attached to each of the three alternatives to which I have referred.

Naturally, as I have indicated, we could not decide this all-important issue before achieving our own liberation, and our slogan became "Freedom before accession". Some friends from Pakistan met me in Srinagar. I had a heart-to-heart discussion with them and explained my point of view. I told them in plain words that, whatever had been the attitude of Pakistan towards our freedom movement in the past, it would not influence us in our judgment. Neither the friendship of Pandit Jawaharlal Nehru and of Congress, nor their support of our freedom movement, would have any influence upon our decision if we felt that the interests of four million Kashmiris lay in our accession to Pakistan.

I requested them not to precipitate this decision upon us but to allow us time, supporting our freedom movement the while. I added that once we were free they should allow us an interval to consider this all-important issue. I pointed out that India had accepted this point of view and was not forcing us to decide. We had, in fact, entered into a standstill agreement with both Pakistan and India, but the leader of the Indian delegation has already explained to the Security Council what Pakistan did to us.

While I was engaged in these conversations and negotiations with friends from Pakistan, I sent one of my colleagues to Lahore, where he met the Prime Minister of Pakistan, Mr. Liaquat Ali Khan, and other high dignitaries of the West Punjab Government. He placed the same point of view before them and requested that they should allow us time to consider this vital question, first helping us to achieve our liberation instead of forcing us to declare our decision one way or the other. Then, one fine morning while these negotiations were proceeding, I received news that a full-fledged attack had been carried out by the raiders on Muzaffarabad, a frontier town in the Kashmir Province.

The representative of Pakistan has stated that immediately upon my release I went down to Delhi to negotiate the accession of Kashmir to India. That is not a fact. He probably does not know that while in gaol I was elected President of the All India States People's Conference, and that immediately upon my release I had to take up my duties. Accordingly, I had called a meeting of the executive of that Conference in Delhi, a fact which I had conveyed to the Prime Minister of Pakistan. Indeed, I had told the Prime Minister of Pakistan that immediately upon my return from Delhi I should take the opportunity of meeting him personally to discuss my point of view with him. I did not go to Delhi to conclude any agreement on behalf of Kashmir because, although released, I was still considered a rebel.

I might inform the representative of Pakistan that although I am beyond doubt the head of the

n'était pas encore atteint; j'ai donc dit à mon peuple que nous devions d'abord acquérir notre liberté et que, une fois libérés, nous pourrions, en hommes libres, déterminer où se trouve notre intérêt. Le Cachemire est un État frontière; il a donc une frontière commune avec l'Inde et le Pakistan. Dans ces conditions, le peuple du Cachemire a des avantages et des inconvénients dans les trois solutions.

Bien entendu, il était impossible de décider de ce problème capital avant d'avoir acquis notre propre liberté. C'est pourquoi notre slogan devint: « liberté avant l'accession ». Certains de mes amis du Pakistan sont venus me trouver à Srinagar. J'ai eu avec eux une discussion à cœur ouvert au cours de laquelle je leur ai expliqué mon point de vue. Je leur ai dit carrément que quelle que soit et quelle qu'ait pu être l'attitude du Pakistan envers notre mouvement de libération, elle n'exercerait aucune influence sur notre jugement, pas plus d'ailleurs que l'amitié du Pandit Nehru et du Congrès ni l'appui qu'ils ont donné à notre mouvement de libération, si nous estimions que l'intérêt de 4 millions d'habitants du Cachemire était dans l'accession au Pakistan.

J'ai prié ces amis du Pakistan de ne pas nous forcer à prendre une décision trop rapide, et je leur ai demandé qu'ils nous laissent du temps, tout en appuyant notre mouvement de libération. J'ai ajouté qu'une fois la libération acquise, ils devraient nous accorder un délai pour nous permettre d'examiner ce problème important. Je leur ai dit que l'Inde avait accepté ce point de vue et ne nous obligeait pas à prendre de décision. Un accord de *statu quo* a été de fait conclu avec le Pakistan et l'Inde. Mais le chef de la délégation de l'Inde a déjà exposé au Conseil de sécurité l'attitude qu'a eue alors le Pakistan à notre égard.

Pendant que je poursuivais ces conversations et ces négociations avec les amis dont j'ai parlé, j'ai envoyé un de mes collaborateurs à Lahore, où il a rencontré le Premier Ministre du Pakistan, Liaquat Ali Khan, ainsi que d'autres hauts dignitaires du Gouvernement du Pendjab occidental. Il leur a présenté le même point de vue et leur a demandé de nous laisser le temps de réfléchir à cette grave question. Il leur a demandé de nous aider d'abord à acquérir notre liberté au lieu de nous obliger à prendre une décision dans un sens ou dans l'autre. Pendant que ces négociations se poursuivaient, j'ai appris un beau matin qu'une attaque en règle avait été effectuée par des envahisseurs à Muzaffarabad, ville frontière de la province du Cachemire.

Le représentant du Pakistan a déclaré que, dès ma libération, je m'étais rendu à Delhi afin de négocier l'accession du Cachemire à l'Inde. Cela n'est pas exact. Notre collègue du Pakistan ne sait probablement pas que, pendant que j'étais en prison, j'ai été élu Président de la Conférence du peuple de l'Inde tout entière. Dès ma libération, il m'a fallu assumer ce poste et, par conséquent, j'ai convoqué une réunion du Bureau exécutif de cette Conférence à Delhi, ce dont j'avais informé le Premier Ministre du Pakistan. Je lui ai annoncé en fait que, dès mon retour de Delhi, je désirais me mettre en rapport avec lui pour discuter mon point de vue. Je ne me suis pas rendu à Delhi pour conclure, au nom du Cachemire, quelque accord que ce fût, car, bien que libéré, j'étais toujours considéré comme un rebelle.

Je pourrais informer le représentant du Pakistan que, bien que je sois sans aucun doute le chef

administration of Kashmir State, I am not the Prime Minister. I am head of the Emergency Administration, and that not because the Maharaja of Kashmir wished it. In fact, I do not know whether the Maharaja wishes it even now. I hold the position because the people of my country wish me to be at the helm of affairs in Jammu and Kashmir State.

When the raiders came to our land, massacred thousands of people—mostly Hindus and Sikhs, but Muslims, too—abducted thousands of girls, Hindus, Sikhs and Muslims alike, looted our property and almost reached the gates of our summer capital, Srinagar, the result was that the civil, military and police administrations failed. The Maharaja, in the dead of night, left the capital along with his courtiers, and the result was absolute panic. There was no one to take over control. In that hour of crisis, the National Conference came forward with its 10,000 volunteers and took over the administration of the country. They started guarding the banks, the offices and houses of every person in the capital. This is the manner in which the administration changed hands. We were *de facto* in charge of the administration. The Maharaja, later on, gave it a legal form.

It is said that Sheikh Abdullah is a friend of Pandit Jawaharlal Nehru. Yes, I admit that. I feel honoured that such a great man claims me as his friend. And he happens to belong to my own country: he is also a Kashmiri, and blood is thicker than water. If Jawaharlal gives me that honour, I cannot help it. He is my friend. But that does not mean that, because of his friendship, I am going to betray the millions of my people who have suffered along with me for the last seventeen years and sacrifice the interests of my country. I am not a man of that calibre.

I was explaining how the dispute arose—how Pakistan wanted to force this position of slavery upon us. Pakistan had no interest in our liberation or it would not also have opposed our freedom movement. Pakistan would have supported us when thousands of my countrymen were behind bars and hundreds were shot to death. The Pakistani leaders and Pakistani papers were heaping abuse upon the people of Kashmir who were suffering these tortures.

Then, suddenly, Pakistan comes before the bar of the world as the champion of the liberty of the people of Jammu and Kashmir. The world may believe this, but it is very difficult for me to believe.

When we refused the coercive tactics of Pakistan, it started full-fledged aggression and encouraged the tribesmen in this activity. It is absolutely impossible for the tribesmen to enter our territory without encouragement from Pakistan, because it is necessary for them to pass through Pakistan territory to reach Jammu and Kashmir. Hundreds of trucks, thousands of gallons of petrol, thousands of rifles, ammunition, and all forms of help that an army requires, were supplied to them. We know this. After all, we belong to that country. What Pakistan could not achieve by the use of the economic blockade it wanted to achieve by full-fledged aggression.

de l'administration de l'État du Cachemire, je ne suis pas Premier Ministre, et que plus exactement je suis le chef de « l'administration de crise ». Ce n'est pas sur le désir du Maharadjah — et je ne suis pas sûr qu'il le désire, même actuellement — mais sur le désir du peuple de mon pays que j'occupe ce poste.

A l'arrivée des envahisseurs sur notre territoire, des massacres ont eu lieu dont furent victimes des milliers de personnes, comprenant une majorité d'Hindous et de Sikhs mais aussi des musulmans. Il y a eu des pillages et des rapt de milliers de jeunes filles. Les envahisseurs se sont approchés des portes de la capitale d'été, Srinagar. Dans cet état de choses, l'administration civile et militaire, l'appareil de police, tout s'écroula. Le Maharadjah, avec sa cour, dut fuir la capitale en pleine nuit. Une panique complète s'ensuivit. Le pays se trouvait sans direction. C'est alors que se manifesta l'action de la Conférence nationale, laquelle offrit ses 10,000 volontaires qui assumèrent l'administration du pays, la garde des banques, des bureaux, de tous les immeubles de la capitale. C'est ainsi que naquit l'administration que l'on sait. Nous étions là *de facto*. Il fallait bien que quelqu'un se chargeât de l'administration. Ultérieurement, le Maharadjah sanctionna l'événement.

Le cheik Abdullah, dit-on, est l'ami du Pandit Nehru. C'est un fait. C'est pour moi un honneur qu'un si grand homme m'appelle son ami. Je dois ajouter qu'il se trouve être, lui aussi, originaire du Cachemire. Nous sommes unis par la force du sang. Je n'y puis rien si le Pandit Nehru me fait cet honneur d'être mon ami. Mais cela ne veut pas dire que pour le prix de son amitié je m'en vais vendre les millions de mes compatriotes qui souffrent avec moi depuis dix-sept ans. Je ne sacrifierai pas les intérêts de mon pays. Je ne suis pas homme à faire cela.

J'étais en train d'expliquer les origines du différend, la manière dont le Pakistan voulait nous rendre esclaves. Le Pakistan n'avait aucun intérêt à notre libération, sans quoi il ne se serait pas opposé à notre mouvement pour la liberté. Le Pakistan nous aurait soutenus lorsque des milliers de mes compatriotes étaient enfermés, et des centaines d'entre eux furent fusillés. Les journaux et les chefs du Pakistan adressaient des insultes au peuple du Cachemire, qui souffrait ces tourments.

Tout à coup, le Pakistan se présente devant l'opinion publique mondiale comme le champion de la liberté du peuple de Jammu et Cachemire. Peut-être est-il possible à certains de le croire. Pour ma part, cela m'est difficile.

Lorsque nous nous sommes refusés à nous plier aux tactiques de coercition du Pakistan, il a commencé une agression en règle et a encouragé les tribus à attaquer. Il est absolument impossible pour les tribus de pénétrer dans ce territoire si elles n'y sont pas encouragées par le Pakistan, dont elles doivent obligatoirement traverser le territoire pour atteindre l'État de Jammu et Cachemire. Les tribus ont reçu des centaines de camions, des milliers de litres d'essence, des milliers de fusils, des munitions, toute l'aide dont une armée a besoin. Nous le savons car, après tout, nous sommes de ce pays. Ce que les gens du Pakistan n'avaient pu réaliser par le blocus économique, ils voulaient le réaliser par une véritable agression.

I had thought all along that the world had got rid of the Hitlers and Goebbels, but, from what has happened and what is happening in my poor country, I am convinced they have only transmigrated their souls into Pakistan.

We are being attacked daily. Thousands of armed men come across the Pakistan border and raze each and every village of our country to the ground. That is what is actually happening. We see it daily with our own eyes, and yet we are being told that Pakistan has nothing to do with this—that it is not at all interested.

What do we request? We request nothing more than that the Security Council should send some members to this area to see for themselves what is happening there.

If Pakistan comes forward and says, "We question the legality of the accession," I am prepared to discuss whether or not the accession of Jammu and Kashmir to India was legal. However, now they say, "We want a plebiscite; we want to obtain the free and unfettered opinion of the people of Kashmir. There should be no pressure exerted on the people and they should make the free choice as to the State to which they wish to accede."

Not only is this the offer that was made by the people of Kashmir to Pakistan long, long ago, but it is the offer made by the Prime Minister of India at a time when, I think, he had not the slightest need for making it, as Kashmir was in distress.

We realized that Pakistan would not allow us any time, that we had either to suffer the fate of our kith and kin of Muzaffarabad, Baramula, Srinagar and other towns and villages, or to seek help from some outside authority.

Under those circumstances, both the Maharaja and the people of Kashmir requested the Government of India to accept our accession. The Government of India could easily have accepted the accession and could have said, "All right, we accept your accession and we shall render this help." There was no necessity for the Prime Minister of India to add the proviso, when accepting the accession, that "India does not want to take advantage of the difficult situation in Kashmir. We will accept this accession because, without Kashmir's acceding to the Indian Dominion, we are not in a position to render any military help. But once the country is free from the raiders, marauders and looters, this accession will be subject to ratification by the people." That was the offer made by the Prime Minister of India.

That was the same offer which was made by the people of Kashmir to the Government of Pakistan, but it was refused because at that time Pakistan felt that it could, within a week, conquer the entire Jammu and Kashmir State and then place the *fait accompli* before the world, just as happened some time ago in Europe. The same tactics were used.

But, having failed in those tactics, Pakistan now comes before the bar of the world, pleading: "We want nothing; we only want our people to be given a free hand in deciding their own fate. And in deciding their own fate, they must have a plebiscite." There is no dispute as to that. After all, this is the offer that was made by the Prime Minister of India and by the people of Kashmir.

Je supposais que le monde s'était débarrassé des Hitler et des Goebbels. Mais, à en juger par ce qui s'est passé, par ce qui se produit dans mon pauvre pays, je suis convaincu que leurs âmes n'ont fait que transmigrer dans le Pakistan.

Nous sommes attaqués tous les jours. Des milliers d'hommes traversent la frontière, rasant les villages de notre pays. C'est cela qui se produit. Nous le constatons de nos propres yeux. Pourtant on nous déclare: le Pakistan est étranger à tout cela et ne s'y intéresse nullement.

Mais que demandons-nous? Seulement que le Conseil de sécurité délègue des personnes chargées de constater sur place ce qui se passe.

Si le Pakistan venait et disait: « nous doutons du caractère légitime de l'accession », je serais prêt à discuter la légalité de l'accession de l'État de Jammu et Cachemire à l'Inde. Mais il dit maintenant: « Nous voulons un plébiscite. Nous voulons que le peuple du Cachemire puisse exprimer librement son opinion, sans aucune pression, en ce qui concerne l'État auquel il veut accéder. »

Une telle offre a été faite il y a longtemps déjà non seulement par le peuple du Cachemire au Pakistan, mais aussi par le Premier Ministre de l'Inde, à une époque où il n'avait nullement besoin de la faire car le Cachemire était en péril.

Nous avons compris que le Pakistan ne nous accorderait pas de délai. Nous devons, soit permettre que recommençât l'odyssée de nos amis et parents de Muzaffarabad, Baramula, Srinagar et d'autres villes et villages, soit rechercher l'assistance d'une autorité extérieure.

Dans ces circonstances, le Maharadjah et le peuple du Cachemire prièrent le Gouvernement de l'Inde d'accepter notre accession. Le Gouvernement de l'Inde aurait pu aisément accepter cette demande, et dire: « Nous acceptons votre accession et vous viendrons en aide ». Le Premier Ministre de l'Inde n'était nullement obligé de déclarer, en acceptant: « L'Inde ne veut pas tirer profit de la situation difficile dans laquelle se trouve le Cachemire; elle accepte l'accession parce que sans cette accession elle ne peut vous accorder d'aide militaire; mais, une fois le pays délivré des envahisseurs et des pillards, l'accession devra être ratifiée par le peuple ». Or, telle a été l'offre faite par le Premier Ministre de l'Inde.

Telle a été l'offre faite au Gouvernement du Pakistan par le peuple du Cachemire. Mais il la rejeta, parce qu'à l'époque le Pakistan estimait qu'en une semaine il serait en mesure de conquérir l'ensemble de l'État de Jammu et Cachemire, mettant le monde en face du fait accompli, ainsi que cela s'était passé en Europe quelques années auparavant. La même tactique fut employée.

Mais comme elle a échoué, le Pakistan s'adresse maintenant à l'opinion publique mondiale en déclarant: « Nous ne voulons rien; nous voulons seulement que notre peuple soit laissé libre de choisir son propre sort. Et pour cela, il faut organiser un plébiscite ». Il n'y a pas de conflit à ce sujet. Après tout, c'est là l'offre faite par le Premier Ministre de l'Inde et par le peuple du Cachemire.

They then continue and say: "No, a plebiscite cannot be fair and impartial unless and until there is a neutral administration in the State of Jammu and Kashmir." I have failed to understand this terminology with reference to a "neutral administration". After all, what does "neutral administration" mean?

The representative of Pakistan has stated that Sheikh Abdullah, because he is a friend of Jawaharlal Nehru, because he has had sympathy for the Indian National Congress, because he has declared his point of view in favour of accession to India, and because he is head of the Emergency Administration, cannot remain impartial. Therefore, Sheikh Abdullah must depart.

Let us suppose that Sheikh Abdullah goes. Who is to replace Sheikh Abdullah? It will be someone from amongst the 4 million people of the State of Jammu and Kashmir. But can we find anyone among these 4 million people whom we can call impartial? After all, we are not logs of wood; we are not dolls. We must have an opinion one way or the other. The people of Kashmir are either in favour of Pakistan or in favour of India.

Therefore, Pakistan's position comes down to this: that the 4 million people of that State should have no hand in running the administration of their own country. Someone else must come in for that purpose. Is that fair? Is that just? Do the members of the Security Council wish to oust the people of Kashmir from running their own administration and their own country?

Then, for argument's sake, let us suppose that the 4 million people of the State of Jammu and Kashmir agree to have nothing to do with the administration of their country; someone else must be brought into the country for this purpose. From where do the members of the Security Council propose that such a neutral individual may be secured? From India? No. From Pakistan? No. From anywhere in the world? No. Frankly speaking, even if the Security Council were to request Almighty God to administer the State of Jammu and Kashmir during this interim period, I do not feel that He could act impartially. After all, one must have sympathy either for this side or that side.

If elections were to be held in the United Kingdom sometime after tomorrow, with the Labour Government in power, would anyone say to Mr. Attlee: "The elections are now going on. Because you happen to belong to the Labour Party, your sympathies will be in favour of the labour vote. Therefore, you had better clear out. We must have a neutral man as Prime Minister until our elections are finished"?

However, we have been told that Sheikh Abdullah must walk out because he has declared his point of view in favour of India. Therefore, he cannot be impartial. We must have some impartial man; we must have some neutral man.

As I have submitted to the members of the Security Council, Sheikh Abdullah happens to be there because the people wish it. As long as the people wish it, I shall be there. There is no power on earth which can displace me from the position which I have there. As long as the people are behind me, I will remain there. Once the people cease to have any faith in me, I will not be there.

Mais le Pakistan va plus loin et dit: « Non, un plébiscite ne saurait être juste et impartial, à moins qu'il n'y ait une administration neutre dans l'État de Jammu et Cachemire ». Or, le sens de ces termes à propos de l'« administration neutre » m'échappe. Après tout, que signifie « administration neutre »?

Le représentant du Pakistan a déclaré que le cheik Abdullah, du fait qu'il est un ami du Pandit Nehru, du fait qu'il a des amis au Congrès national de l'Inde, du fait qu'il a exprimé son point de vue en faveur de l'accession du Cachemire à l'Inde, du fait qu'il dirige une administration exceptionnelle, ne peut pas demeurer impartial et que, par conséquent, il n'a qu'à s'en aller.

Imaginons un instant que le cheik Abdullah se retire. Qui le remplacera? Un des 4 millions d'habitants de l'État du Cachemire? Mais pourrez-vous trouver quelqu'un que vous puissiez considérer comme impartial parmi ces 4 millions de personnes? Nous ne sommes pas des poupées; nous ne sommes pas des êtres insensibles. Nous avons des opinions dans un sens ou dans l'autre, et les habitants du Cachemire sont soit pour le Pakistan, soit pour l'Inde.

Par conséquent, le résultat est le suivant: pour qu'une administration soit impartiale, suivant la conception du représentant du Pakistan, il faudrait que les 4 millions d'habitants du Cachemire n'y participent en aucune manière. Il faudrait que ce soit quelqu'un d'autre qui vienne administrer le territoire. Est-ce une solution juste? Les membres du Conseil de sécurité veulent-ils empêcher le peuple du Cachemire de faire fonctionner sa propre administration et de gouverner son propre pays?

Si, par hypothèse, nous admettions un instant que les 4 millions d'habitants du Cachemire se mettent d'accord et acceptent de ne pas participer à l'administration de leur pays, il faudrait faire venir quelqu'un de l'extérieur. Les membres du Conseil de sécurité proposeraient-ils de faire venir un administrateur neutre de l'Inde? Non. Un administrateur du Pakistan? Non. Un administrateur d'un endroit quelconque du monde? Pas davantage, car, pour parler franchement, il faudrait que ce soit Dieu le Père qui fût chargé d'une administration de ce genre, et je ne suis même pas sûr que lui-même soit impartial! On ne peut s'empêcher d'éprouver des sympathies pour l'un ou pour l'autre.

Si des élections devaient avoir lieu dans le Royaume-Uni, dans un proche avenir, alors que le Gouvernement travailliste est au pouvoir, viendrait-on dire à M. Attlee: « Les élections vont avoir lieu. Puisqu'il se trouve que vous appartenez au Parti travailliste, vos sympathies seront en faveur des travaillistes. Vous feriez donc bien de vous retirer. Nous devons avoir un Premier Ministre neutre jusqu'à ce que nos élections soient terminées »?

Or on nous dit: « Le cheik Abdullah doit se retirer, car son point de vue est bien connu: il est en faveur de l'Inde. Par conséquent, il ne peut être impartial! Nous voulons quelqu'un d'impartial et de neutre. »

Comme je vous l'ai dit, il se trouve que le cheik Abdullah occupe son poste parce que le peuple le désire. Tant que cela sera le cas, je resterai où je suis. Aucun pouvoir au monde ne pourra me faire quitter la position que j'ai acquise de la sorte. Tant que le peuple m'appuiera, je resterai à mon poste. Si le peuple cesse de m'appuyer, alors je me retirerai.

We have declared, once and for all, that there shall be freedom of voting, and for that purpose we have said: "Let anyone come in; we have no objection. Let the Commission of the Security Council on India come into our State and advise us how we should take a vote, how we should organize it, and how it can be completely impartial. We have no objection." My Government is ready to satisfy, to the last comma, the impartiality of the vote.

But to have an impartial vote is one thing; to have a say in the administration of the State is a different thing entirely. After all, with what are we concerned? We are concerned only with the fact that no influence shall be exercised over the voters, either in one way or in another. The people shall be free to vote according to their own interests. We are ready to accede to that.

It is then said: "You cannot have freedom of voting as long as the Indian Army remains in the State of Jammu and Kashmir." It is probably very difficult for me to draw a full picture of what is going on in that country. There is absolute chaos in certain parts of the country; fighting is going on, and thousands of tribesmen are there, ready to take advantage of any weakness on the part of the State of Jammu and Kashmir.

Once we ask the Indian Army, which is the only protective force in Kashmir against these marauders, to clear out, we leave the country open to chaos. After all, one who has suffered for the last seventeen years, in attempting to secure the freedom and liberation of his own country, would not like an outside army to come in and to remain in the country.

However, what is the present situation? If I ask the Indian Army to clear out, how am I going to protect the people from the looting, arson, murder, and abduction with which they have been faced all these long months? What is the alternative? The Prime Minister of India long ago declared that the Government of India has no intention of keeping its army permanently stationed in Kashmir. He stated: "We are there only as long as the country is in turmoil. Once law and order are established, once the marauders and the tribesmen leave the country, we will withdraw our army." That pledge is already there.

There need be no fear, since the Indian Army is there, that this army will interfere in the exercise of a free vote. After all, a commission of the Security Council will be there in order to watch. The Indian Army does not have to go into every village. It will be stationed at certain strategic points, so that in the event of danger from any border, the army will be there to protect that border. The army is there to curb disorders anywhere in the State; that is all. The army will not be in each and every village in order to watch each and every vote.

It is then said: "Can we not have a joint control? Can we not have the armies of Pakistan and India inside the State in order to control the situation?" This is an unusual idea. What Pakistan could not achieve through ordinary means, Pakistan wishes to achieve by entering through the back door, so that it may have its armies inside the State and then start the fight. That is not possible.

After all, we have been discussing the situation in Kashmir. I should say that we have been playing the drama of Hamlet without the Prince

Nous avons déclaré, une fois pour toutes, que le vote serait libre, et nous avons dit: « Nous ne voyons aucune objection à ce que la commission du Conseil de sécurité vienne dans notre pays et nous donne des conseils sur la façon d'organiser le plébiscite et d'assurer son impartialité. Nous ne nous y opposons pas. » Notre Gouvernement est prêt à assurer jusqu'à la dernière virgule l'impartialité du vote.

Mais organiser un plébiscite impartial est une chose, et participer à l'administration de l'État en est une autre. En réalité, de quoi s'agit-il? Il s'agit de faire en sorte qu'aucune influence ne s'exerce sur les électeurs, dans un sens ou dans l'autre. Le peuple doit être libre de voter conformément à ses propres intérêts. Nous sommes prêts à assurer cette liberté.

On prétend, d'autre part, que la liberté de vote ne peut exister tant que l'armée indienne reste dans l'État de Jammu et Cachemire. Il n'est guère aisé de brosser un tableau complet du pays dans certaines parties duquel existe le chaos actuel. Des combats se déroulent. Des membres de tribus sont là, par milliers, prêts à profiter de la moindre faiblesse de l'État.

Si vous demandez à l'armée indienne, qui est la seule force protectrice contre ces envahisseurs, de se retirer, alors vous livrez tout le pays au chaos. Un homme qui a souffert depuis dix-sept ans pour la liberté et la libération de son pays n'aimerait pas qu'une armée étrangère l'occupât.

Mais, quelle est la situation actuelle? Si je demande à l'armée indienne d'évacuer le Cachemire, comment vais-je protéger mes compatriotes du pillage, de la mise à feu, de l'assassinat et du rapt dont ils sont affligés depuis des mois? Quelle alternative avons-nous? Le Premier Ministre de l'Inde, il y a bien longtemps déjà, a déclaré que son Gouvernement n'a pas l'intention de maintenir son armée au Cachemire de façon permanente. Il a dit: « Nous ne resterons là qu'aussi longtemps que les troubles se poursuivront. Dès que l'ordre sera rétabli, dès que les tribus seront repoussées, l'armée indienne se retirera. » Nous avons là une promesse formelle.

On ne saurait craindre, puisque l'armée indienne est là, que cette armée intervienne pour empêcher un vote libre. N'y aura-t-il pas une commission du Conseil de sécurité pour observer la situation? L'armée indienne ne doit pas aller dans chacun des villages. Elle ne sera stationnée qu'à des points stratégiques, de telle façon qu'elle puisse se rendre aux endroits menacés près de la frontière. L'armée est là pour réprimer les désordres pouvant se produire en un lieu quelconque de l'État; c'est tout. L'armée n'est pas omniprésente; elle ne sera pas à côté de chaque urne.

On demande ensuite s'il ne serait pas possible d'organiser un contrôle conjoint, les armées de l'Inde et les armées du Pakistan étant à l'intérieur de l'État, afin d'y contrôler les opérations. C'est là une singulière idée. En somme, le Pakistan voudrait réaliser par ce moyen détourné ce qu'il ne peut réaliser par d'autres. Le Pakistan voudrait que ses armées s'installent à l'intérieur de l'État pour y commencer le combat; cela n'est pas possible.

Après tout, c'est la situation au Cachemire que nous discutons. Je devrais dire que nous jouons la tragédie de Hamlet sans le Prince du Danemark.

of Denmark. The people of Kashmir are vitally interested in this question. Four million people in Kashmir are keenly interested in this entire issue. I have sympathies with the peoples of Poonch and Mirpur. The representative of Pakistan will probably concede that I have suffered greatly for the people of Poonch as well as for the people of Mirpur. There is no difference on this issue of internal democratization of the administration between me, my party and the people of Poonch. We are one; we want our own liberty; we want our own freedom; we do not want autocratic rule. We desire that the 4 million people in Jammu and Kashmir—Hindus, Sikhs and Muslims—shall have the right to change their destiny, to control their country, and to administer it as best they can. On that point there is absolutely no difference.

However, it is not a question of internal liberation. The Security Council should not confuse the issue. The question is not that we want internal freedom; the question is not how the Maharaja got his State, or whether or not he is sovereign. These points are not before the Security Council. Whether Kashmir has lawfully acceded to India—complaints on that score have been brought before the Security Council on behalf of Pakistan—is not the point at issue. If that were the point at issue, then we should discuss that subject. We should prove before the Security Council that Kashmir and the people of Kashmir have lawfully and constitutionally acceded to the Dominion of India, and Pakistan has no right to question that accession. However, that is not the discussion before the Security Council.

Indian and Kashmiri forces are ready to deal with the tribesmen, to come to an understanding with the people of Kashmir, and to establish a democratic form of government inside the State. We shall do all that. We do not want Pakistan to lend us support to suppress an internal revolt or to drive out the tribesmen. We do not seek any support from Pakistan in that connexion. Since Pakistan is a neighbouring country, we desire to remain on the friendliest possible terms with this sister Dominion. But we do ask that Pakistan shall have no hand, directly or indirectly, in this turmoil in Kashmir. The Government of Pakistan has said, "We have had no hand in this turmoil." The only course left to the Security Council is to send out the commission and to see whether or not Pakistan has had any hand in this turmoil. If Pakistan has had any hand in this turmoil, then the Government of Pakistan should be asked to desist from such activity. If Pakistan has had no hand in this turmoil, then that can be proved.

This issue has been clouded by very many other issues and interests. I suggested at informal talks that, according to my understanding, there are two points at issue: first, how to have this neutral, impartial administration; second, whether or not the Indian Army shall remain.

It is not at all disputed that we must have a plebiscite and that the accession must be ratified by the people of Kashmir, freely and without any pressure on this or that side. That much is conceded; there is no dispute about that. The dispute arises when it is suggested that, in order to have the free vote, the administration must be changed. To that suggestion we say, "No."

Le peuple du Cachemire porte à cette question un intérêt vital. Quatre millions d'hommes au Cachemire sont vivement intéressés à toute cette affaire. J'éprouve de la sympathie pour le peuple de Poonch et pour celui de Mirpur. Le représentant du Pakistan voudra sans doute bien admettre que j'ai beaucoup souffert pour le peuple de Poonch, aussi bien que pour le peuple de Mirpur. Il n'y a, sur la question de la démocratisation au sein de l'administration, aucune divergence de vues entre moi-même, mon parti et le peuple de Poonch. Nous formons un tout; nous voulons notre liberté; nous ne voulons pas de gouvernement autocratique. Nous voulons que les 4 millions d'habitants de Jammu et Cachemire, Hindous, Sikhs et musulmans, aient le droit de décider de leur destin et de contrôler au mieux l'administration de leur pays. A cet égard, il n'y a aucune divergence entre nous.

Mais il ne s'agit pas ici de la libération intérieure du pays. Le Conseil de sécurité ne doit pas confondre deux questions différentes. Il ne s'agit pas maintenant de la liberté intérieure du Cachemire; il ne s'agit pas de savoir comment le Maharadja a acquis son trône et s'il est ou non souverain. Le Conseil n'est pas saisi de ces questions. Il ne s'agit pas de savoir si le Cachemire a légitimement accédé à l'Inde. Or, le Pakistan a saisi le Conseil de sécurité de réclamations à ce sujet. S'il s'agissait de cette question, nous la discuterions. Nous prouverions au Conseil de sécurité que l'État et le peuple du Cachemire ont légitimement et constitutionnellement accédé à l'Union indienne, et que le Pakistan n'est pas en droit de mettre cette accession en doute. Mais là n'est pas la question.

Les forces de l'Inde et du Cachemire sont prêtes à faire face aux tribus, à s'entendre avec le peuple du Cachemire et à établir dans cet État une forme démocratique de gouvernement. Tout cela sera fait. Nous ne voulons pas que le Pakistan nous aide à réprimer une révolte intérieure ou à repousser les membres des tribus. Nous ne cherchons pas l'appui du Pakistan à cette fin. Nous voulons que ce pays, voisin du Cachemire, demeure avec nous en relations amicales et ne vienne pas en aide, directement ou indirectement, à ceux qui causent des troubles dans le Cachemire. Le Pakistan déclare qu'il ne donne aucune aide de cette nature. Nous vous demandons d'envoyer sur place une commission pour vérifier si le Pakistan a contribué à ces troubles. Et, s'il est prouvé par cette commission que le Pakistan donne une telle aide, nous vous prions de lui demander d'y mettre fin. Si le Pakistan ne la donne pas, on pourra également le prouver.

Cette question a été obscurcie par de nombreuses autres questions et par différents intérêts. J'ai exprimé l'avis, au cours de conversations officieuses, que les deux points à régler sont les suivants: en premier lieu, comment aboutir à cette administration neutre et impartiale; en second lieu, l'armée indienne devra-t-elle ou non demeurer au Cachemire?

Tout le monde est d'accord pour dire que nous devons avoir un plébiscite et que l'accession doit être ratifiée par le peuple du Cachemire, librement et sans qu'aucune pression ne soit exercée de part et d'autre. Tout le monde admet cela, sans aucune divergence. Le seul conflit qui se soit fait jour résulte de ce qu'il a été suggéré que, pour obtenir que le vote soit libre, il faut changer l'administration. A cela, nous répondons: « non ».

I do not know what course future events will take. However, I may assure the Security Council that, if I am asked to conduct the administration of this State, it will be my duty to make the administration absolutely impartial. It will be my duty to request my brothers, who are in a different camp at this time, to come to lend me support. After all, they are my own kith and kin. We have suffered together; we have no quarrel with them. I shall tell them: "Come on; it is my country; it is your country. I have been asked to administer the State. Are you prepared to lend me support? It is for me to make the administration successful; it is for me to make the administration look impartial." It is not for Pakistan to say: "No, we must have an impartial administration." I refuse to accept Pakistan as a party in the affairs of the Jammu and Kashmir State; I refuse this point blank. Pakistan has no right to say that we must do this and we must do that. We have seen enough of Pakistan. The people of Kashmir have seen enough. Muzaffarabad and Baramula and hundreds of villages in Jammu and Kashmir depict the story of Pakistan to the people of Jammu and Kashmir. We want to have no more of this.

In concluding, I again request that, in order to settle this issue of Kashmir, the Security Council should not confuse the point in dispute. The Security Council should not allow various other extraneous matters to be introduced. Very many extraneous matters have been introduced. The representative of Pakistan gave us the history of the Jammu and Kashmir State. He read to us some letters from viceroys of India, asking the Maharaja of Jammu and Kashmir to behave, giving the Maharaja good advice, *et cetera*. However, we cannot forget that these States are the creation of British imperialism in India. Who has supported these States and this misrule for these 150 years? It is not going to convince me or the world for the representative of Pakistan to say: "These events have happened and these letters were written." We know how the Princes have acted, how the States were brought into existence, and how the Princes were supported. This was all a game in the British imperialist policy. But this legacy has now fallen upon us. We are not here to discuss whether or not the Maharaja lawfully became the ruler of the State, whether or not there is moral administration in this State, whether or not the Maharaja is sovereign and whether or not Kashmir has legally acceded to India. Those issues are not before the Security Council. The only issue before the Security Council is that Pakistan must observe its international obligations and must not support any outside raiders.

Pakistan should not encourage inside revolt. Pakistan has denied that it has. In order to verify the statements made by the representatives of India and Pakistan, the Security Council must send a commission to the spot to see whether the complaint brought before the Security Council is valid or invalid. If the Security Council finds that the complaint brought before it by India

Je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve; mais je puis assurer le Conseil de sécurité que, s'il m'est demandé de diriger l'administration du Cachemire, il sera de mon devoir de rendre cette administration entièrement impartiale, et il sera de mon devoir d'adresser en ce sens un appel à mes frères qui sont maintenant dans un autre camp pour leur demander de m'y aider. Après tout, ce sont mes parents et amis. Nous avons souffert ensemble; nous ne sommes pas en conflit avec eux. Je leur dirai: « Venez; c'est mon pays; c'est votre pays. On m'a demandé d'administrer l'État. Voulez-vous me prêter votre appui? Je dois assurer le succès de l'administration et son impartialité. » Mais cela, ce n'est pas l'affaire du Pakistan; il ne lui appartient pas de dire que le Cachemire doit avoir une administration impartiale. Je me refuse catégoriquement à donner au Pakistan le droit d'intervenir dans les affaires intérieures de l'État de Jammu et Cachemire. Il n'a pas le droit de nous dire de faire ceci ou de faire cela. Nous en avons assez du Pakistan. Le peuple du Cachemire en a assez. Muzaffarabad, Baramula et des centaines de villages de Jammu et du Cachemire racontent l'histoire du Pakistan au peuple de l'État de Jammu et Cachemire.

Pour conclure mes observations, je voudrais simplement répéter une fois de plus que, pour arriver à régler la question du Cachemire, le Conseil de sécurité ne doit pas confondre le véritable problème avec d'autres, ni permettre d'introduire des questions tout à fait étrangères à l'affaire précise qui nous occupe, mais qui y ont été mêlées. Le représentant du Pakistan a longuement parlé de l'histoire de l'État de Jammu et Cachemire et nous a lu un certain nombre de lettres émanant de différents vice-rois des Indes qui demandaient au Maharadjah de Jammu et Cachemire de se conduire en bon souverain et lui prodiguaient à cet égard d'excellents conseils. Mais nous n'oublions pas que ces États sont une création de la politique impérialiste britannique aux Indes. Qui a soutenu ces États et leur mauvaise administration pendant 150 ans? Il est vraiment inutile que le représentant du Pakistan cherche à me convaincre ou à convaincre le monde en disant: « ces événements ont eu lieu et ces lettres ont été écrites ». Nous savons trop bien comment les princes ont agi, qui a créé ces États et comment ces princes ont été appuyés. Tout cela faisait partie de la politique impérialiste britannique dont nous recueillons maintenant l'héritage. Encore une fois, nous ne sommes pas ici pour discuter la question de savoir si le Maharadjah a acquis son trône légitimement ou non; nous n'avons pas à rechercher ici si l'administration de l'État est morale ou non, nous ne sommes pas chargés de dire si le Maharadjah est un souverain légitime ou non. Nous n'avons même pas à rechercher si l'accession du Cachemire à l'Inde est ou non légitime et légale. Ces questions n'ont pas été portées devant le Conseil de sécurité; la seule question dont il ait été saisi est la suivante: le Pakistan doit s'acquitter de ses obligations internationales et doit s'abstenir de toute aide à des envahisseurs étrangers.

Le Pakistan doit s'abstenir de fomenter des révoltes intérieures. Les affirmations apportées à cet égard ayant été niées par le Pakistan, la seule chose que puisse faire le Conseil de sécurité pour départager les affirmations qui lui sont présentées est de constituer une commission qui, en se rendant sur place, pourra vérifier si les réclamations portées devant le Conseil de sécurité sont

is valid, then Pakistan should be asked to desist, or India should be permitted to use its means to carry out the decision of the Security Council.

Mr. NOEL BAKER (United Kingdom): I should like to ask a question of the representative of India who has just spoken. What are his proposals for stopping the fighting in Kashmir now, and did I rightly understand him to say that he was quite ready to suppress the revolt in Kashmir and to drive out the tribesmen without anybody's help?

The PRESIDENT: Before the representative of India speaks, I should like to inform him that he is under no compulsion to reply to any questions.

Sheikh Mohammad ABDULLAH (India): I should like to answer the question.

As far as I can speak on behalf of India, India does not want the help of the armies of Pakistan. What it wants from Pakistan is that Pakistan should not supply bases to the raiders on Pakistan territory across the border from Jammu and Kashmir State. All along the border on Pakistan territory, there are huge concentrations of these tribesmen who are Pakistani nationals. We request Pakistan not to allow its territory to be used by these raiders.

Pakistan should not provide ammunition, arms, direction and control to these tribesmen. It should stop the passage of these tribesmen through its territory. Pakistan should not supply arms and ammunition to the people who are fighting within the State because all these matters fall under an international obligation. Therefore, Pakistan should desist from that practice. That is all.

We do not want any armed help from Pakistan. If Pakistan does what we have requested, the Indian Army, I am quite sure, will be capable of driving out the raiders and tribesmen. If Pakistan does not meddle in our affairs, we will be capable of solving all our own internal disputes with the Maharaja of Kashmir. However, as long as this unofficial war continues, it is very difficult for us to do anything. Our hands are tied.

What is happening? The raiders are concentrated just across the border. They enter our State in large numbers—four or five thousand strong. They raid four or five villages, burn them, abduct women and loot property. When our army tries to capture them, they go back across the border. Our army cannot go across the border, and cannot fire a single shot across the border, because if it does, there is the immediate danger of a greater conflagration. So our hands are tied.

We did not want to create this difficult situation without informing the Security Council, and we felt honour-bound to inform it of the actual position. The Indian Army could easily have followed the raiders across the border and could have attacked the bases, which were all in Pakistan territory, but it desisted. We thought it would be better to inform the Security Council of the situation.

fondées ou non. Si le Conseil conclut que la plainte présentée par l'Inde est bien fondée, alors il faudra demander au Pakistan de cesser cette activité, ou permettre à l'Inde de prendre l'initiative des mesures nécessaires pour mettre à exécution la décision du Conseil de sécurité.

M. NOEL BAKER (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Je voudrais poser une question au représentant de l'Inde qui vient de prendre la parole: Quelles sont les propositions qu'il formule pour arrêter maintenant les combats dans le Cachemire? L'ai-je bien compris lorsqu'il a dit qu'il se faisait fort de supprimer la révolte dans l'État du Cachemire et de chasser les envahisseurs sans aucune aide extérieure?

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Avant que le représentant de l'Inde ne prenne la parole, je voudrais lui indiquer qu'il n'est obligé de répondre à aucune question.

Le Cheik Mohammad ABDULLAH (Inde) (*traduit de l'anglais*): Je voudrais répondre à cette question.

S'il m'est permis de parler au nom de l'Inde, je voudrais dire que ce pays ne veut pas l'aide des armées du Pakistan. Ce qu'il demande au Pakistan, c'est de ne pas fournir de bases aux envahisseurs, à la proximité des frontières de Jammu et Cachemire. Tout le long de la frontière, en territoire du Pakistan, on trouve des concentrations énormes de membres des tribus qui sont des ressortissants du Pakistan. Le Pakistan devrait empêcher le passage de ces envahisseurs sur son territoire.

Il ne devrait pas fournir d'armes, de munitions, d'instructions aux envahisseurs, ni leur donner droit de passage à travers son territoire. Le Pakistan ne devrait pas fournir d'armes et de munitions aux populations qui combattent à l'intérieur de notre État. Tout cela, en effet, est prévu par la loi internationale; le Pakistan ne devrait donc pas le faire. C'est tout.

Nous ne voulons pas de l'aide armée du Pakistan. Si le Pakistan accède à notre demande, je suis sûr que l'armée indienne sera en mesure de repousser les pillards et les membres des tribus. Si le Pakistan n'intervient pas dans nos affaires, nous saurons résoudre nos différends intérieurs avec le Maharadjah du Cachemire. Mais tant que dure cette guerre non déclarée, il nous est très difficile de faire quoi que ce soit, car nos mains sont liées.

Que se produit-il? Les envahisseurs sont concentrés immédiatement au-delà de notre frontière. Ils pénètrent dans notre État en grand nombre — à 4.000 ou 5.000 — ils effectuent un raid sur quatre ou cinq villages, les brûlent, enlèvent les femmes et pillent. Quand notre armée essaye de les capturer, ils traversent de nouveau la frontière. Notre armée ne peut traverser la frontière ni tirer un seul coup de fusil en territoire étranger, car cela créerait immédiatement un danger de conflit plus grave. De sorte que nous avons les mains liées.

Nous n'avons pas voulu créer cette situation délicate sans en informer le Conseil de sécurité, et nous nous sentons obligés de décrire devant lui les événements tels qu'ils sont. Lorsque les envahisseurs se sont concentrés sur le territoire du Pakistan, l'armée indienne aurait pu facilement traverser la frontière et attaquer les bases qui étaient toutes situées au Pakistan, mais nous ne l'avons pas fait. Nous avons cru qu'il était préférable d'informer le Conseil de sécurité de cette situation.

However, I did not have the slightest idea that, when the case came before the Security Council, the representative of Pakistan would so boldly deny that Pakistan supplied all this help. Everybody knows that Pakistan is aiding these raiders and tribesmen and the people who are fighting within the State. However, Pakistan chose boldly to deny all these charges.

What is left for me to do? After all, I do not have any magic lamp so that I might bring the entire picture of Jammu and Kashmir State, along with the borders of Pakistan, before the eyes of the members of the Security Council so that they might see who is fighting and who is not fighting. Therefore, somebody must go to the spot. Then at that time it would be for us to prove that the charges we have brought before the Security Council are correct to the last word. That is the only help we want, and no other help.

The PRESIDENT: The time has now come for the Security Council to adjourn. As there is no objection, the Security Council will meet again at 10.30 a.m. tomorrow, and it will meet again after lunch, if necessary, in order to advance the important matters under consideration.

The meeting rose at 6 p.m.

TWO HUNDRED AND FORTY-SECOND MEETING

Held at Lake Success, New York, on Friday, 6 February 1948, at 10.30 a.m.

President: General McNAUGHTON (Canada).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Belgium, Canada, China, Colombia, France, Syria, Ukrainian Soviet Socialist Republic, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

4. Provisional agenda (document S/Agenda 242)

1. Adoption of the agenda.
2. India-Pakistan question:
 - (a) Letter dated 1 January 1948 from the representative of India addressed to the President of the Security Council concerning the situation in Jammu and Kashmir (document S/628).¹
 - (b) Letter dated 15 January 1948 from the Minister for Foreign Affairs of Pakistan addressed to the Secretary-General concerning the situation in Jammu and Kashmir (document S/646).²
 - (c) Letter dated 20 January 1948 from the Minister for Foreign Affairs of Pakistan addressed to the President of the Security Council (document S/655).³

5. Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

¹ See *Official Records of the Security Council, Third Year, Supplement for November 1948, pages 139-144.*

² *Ibid.*, pages 67-87.

³ *Ibid.*, No. 6, 231st meeting.

Mais je ne pensais nullement qu'au moment où le Conseil de sécurité serait saisi du cas le représentant du Pakistan nierait aussi hardiment que son pays ait fourni cette assistance. Tout le monde sait que le Pakistan aide les pillards, les membres des tribus et les individus qui combattent dans notre État. Et cependant le Pakistan a froidement décidé de nier toutes ces accusations.

Que me reste-t-il à faire? Je n'ai pas de lanterne magique qui me permette de transporter le tableau de l'État de Jammu et Cachemire, et des frontières du Pakistan, devant les yeux des membres du Conseil de sécurité, pour qu'ils voient qui se bat et qui ne se bat pas. Il est donc nécessaire que quelqu'un se rende sur les lieux; il nous appartiendra alors de prouver que les accusations que nous avons portées devant le Conseil de sécurité sont rigoureusement exactes. C'est toute l'aide que nous demandons; nous ne voulons aucune autre aide.

Le PRÉSIDENT (*traduit de l'anglais*): Il me semble que le moment est venu de lever notre séance. Comme il n'y a pas d'opposition, le Conseil de sécurité se réunira demain, vendredi 6 février à 10 h. 30, et, si cela est nécessaire, après le déjeuner, afin de faire avancer l'importante question dont nous avons été saisis.

La séance est levée à 18 heures.

DEUX CENT QUARANTE-DEUXIÈME SÉANCE

Tenue à Lake Success, New-York, le vendredi 6 février 1948, à 10 h. 30.

Président: Le général McNAUGHTON (Canada).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie, France, Syrie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique.

4. Ordre du jour provisoire (document S/Agenda 242)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Question Inde-Pakistan:
 - a) Lettre, en date du 1^{er} janvier 1948, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Inde, au sujet de la situation dans l'État de Jammu et Cachemire (document S/628).¹
 - b) Lettre, en date du 15 janvier 1948, adressée au Secrétaire général par le Ministre des affaires étrangères du Pakistan, au sujet de la situation dans l'État de Jammu et Cachemire (document S/646).²
 - c) Lettre, en date du 20 janvier 1948, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères du Pakistan (document S/655).³

5. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, troisième année, supplément de novembre 1948, pages 139 à 144.*

² *Ibid.*, pages 67 à 87.

³ *Ibid.*, No 6, 231^e séance.